

## Editorial

### **Professeur Françoise FORETTE, Présidente d'ILC-France**

#### **• LA RETRAITE, UN SUJET BRULANT**

Dans un futur proche, la conjonction de plusieurs phénomènes, augmentation de l'espérance de vie, diminution de la fécondité, durée des études prolongée, arrivée à l'âge de la retraite des baby boomers va contribuer à accroître d'une manière spectaculaire le nombre d'inactifs et mettre en péril le système actuel de retraite par répartition.

Plusieurs rapports, alarmistes ou lénifiants, ont conduit les Français à prendre conscience des enjeux économiques certes collectifs mais aux incidences personnelles évidentes.

A brève échéance, un certain nombre de solutions vont être élaborées, proposées, voire imposées aux Français par les politiques et les partenaires sociaux.

*Sur un sujet aussi brûlant, un dialogue social réussi n'aura la chance de s'établir qu'à partir de **la mise en place d'une pédagogie active, elle même fondée sur la connaissance approfondie de l'état d'esprit des Français et de leurs attentes.***

#### **• UNE ETUDE D'ILC-FRANCE**

ILC-France se donne pour mission de :

- catalyser le développement de toutes solutions innovantes et constructives, au défi majeur posé par la révolution démographique et l'extraordinaire accroissement de la longévité.
- promouvoir l'information sur les avancées scientifiques susceptibles de modifier la décision politique.
- susciter une analyse permanente sur les opportunités offertes par le vieillissement remarquable de la population.
- constituer un outil d'aide à la décision publique et privée.

Après avoir travaillé sur le pouvoir économique des plus de 50 ans et avoir réalisé entre autres, une étude qualitative et une étude quantitative sur les baby boomers face au vieillissement, il est naturel qu'ILC-France consacre ses compétences à l'analyse de l'attitude des Français face aux modifications prévisibles et indispensables du système de retraite .

#### **• MIEUX CONNAITRE LES FRANÇAIS**

Sa légitimité en matière de gérontologie et son indépendance ont permis à ILC-France de réaliser, en partenariat technique avec le CREDOC *une enquête qualitative approfondie suivie d'une étude quantitative*. L'enquête réalisée sur un échantillon de personnes de 40 à 60 ans a permis de répondre aux 3 objectifs suivants :

- **Evaluer ce que les Français connaissent du problème actuel des retraites.**
- **Comprendre les fondements de leur perception et leurs réactions éventuelles.**
- **Dégager des compromis acceptables.**

L'analyse qualitative dégage déjà :

- un consensus inattendu,
- des failles à combler dans l'information des Français,
- des points de blocages qu'il faudra probablement éviter ou contourner,
- des données particulières qu'il faudra prendre en compte.

## • UN CONSENSUS INATTENDU

- **Première surprise : la vision positive du travail de l'ensemble de interviewés.** Le travail est vécu comme un enrichissement personnel, un moyen d'exister socialement associé une nécessité financière pour bien vivre et faire vivre les siens. Il existe une conscience claire que la technologie a amélioré les conditions de travail.

**Il existe des nuances** : ce point de vue n'est pas partagé par les personnes qui ont un travail répétitif et un sentiment de pression lié au souci de rentabilité, aux cadences et aux 35 heures conduirait certains à vouloir « s'arrêter » tout de suite s'ils le pouvaient.

- **Deuxième point à noter : Les bases du système par répartition et les difficultés de financement sont majoritairement connues.** Les causes citées sont, le papy boom, l'allongement de la durée de la vie et les études longues. Les sorties du travail de 50 à 60 ans ne sont jamais invoquées.
- **Le régime par répartition est unanimement apprécié car considéré comme juste et solidaire. Mais une majorité est consciente qu'il faudra l'aménager pour l'adapter aux réalités de la démographie et prônent une évolution vers un système mixte encourageant la capitalisation.** Un tiers reste cependant irréductiblement hostile à tout changement.
- Parmi les solutions proposées, diminution des taux de pension, augmentation de cotisation des actifs, suppression de la pension de reversion, recul de l'âge de la retraite, réorganisation du travail, **une majorité accepterait une augmentation de la durée de cotisation jusqu'à 42,5 ans dans la simulation proposée, parce qu'il faut sauver le système par répartition et qu'il est admis que la vieillesse recule.**

En revanche, il n'y a plus de réponse positive pour une augmentation plus longue par exemple 45 ans.

- **Un départ personnalisé est unanimement apprécié** : La liberté de partir quand on le veut, même au prix d'une retraite incomplète. Pouvoir, au contraire, continuer à travailler pour augmenter sa retraite. Travailler à temps partiel si on le souhaite.
- **Une augmentation de cotisation des actifs (de 15% dans le scénario proposé) soulève des réactions extrêmement mitigées de culpabilité de ceux qui sont proches de la retraite vis à vis de leur descendance** qui supporterait seule le poids du problème démographique. Certains envisageraient même de reverser ces 15% à leurs enfants. Les 40-50 ans y sont opposés aussi pour des raisons personnelles de charge. Le refus de reporter le problème sur la génération de ses enfants témoigne d'un sens des responsabilités qui représente une piste à développer.

## • DES FAILLES A COMBLER DANS L'INFORMATION DES FRANÇAIS

- **Une majorité de Français ne pense pas à sa retraite et ne s'y prépare pas.**
- **Une majorité de Français pense que le problème n'est pas immédiat et ne les concernera pas:** Ceux qui sont proches de la retraite sont persuadés qu'ils pourront toucher leur pension sans remise en cause pendant 20 ou 30 ans.

En revanche, les victimes seront leurs enfants qui auront, des cotisations plus importantes, une retraite plus tardive et des pensions inférieures.

- **La responsabilité de l'Etat qui n'œuvre pas suffisamment pour trouver des solutions au problème est souvent évoquée.** Les personnes les plus modestes et les moins informées pensent que seul l'Etat doit faire quelque chose.

• **DES POINTS DE BLOCAGES ET DES CONTRADICTIONS QU'IL FAUDRA PROBABLEMENT EVITER OU CONTOURNER**

Parmi les solutions que l'enquêteur a proposées :

- **La suppression de la pension de reversion est unanimement rejetée.**
- **Une élévation imposée de l'âge de la retraite serait considérée comme un recul social.** Une majorité de Français refuse de travailler jusqu'à 65 ans et sont indignés à l'idée de travailler jusqu'à 70 ans. Une petite minorité accepterait l'âge de 65 ans, parce que la vieillesse recule et qu'on commence à travailler plus tard.
- **Les trois quart des interviewés réagissent négativement à une diminution des pensions, considérée** comme injuste en particulier pour les bas salaires. Un quart, cependant, y consentiraient parce qu'ils auront moins de besoins et qu'il faut préserver les actifs.
- **Les réactions vis à vis des Fonds de Pension sont majoritairement négatives** lorsque l'on propose un scénario qui impliquerait une ponction de 10% supplémentaire du salaire à partir de 40 ans alors que spontanément la plupart des interviewés prônaient un système mixte encourageant la capitalisation. Une porte ouverte cependant si l'employeur était amené à payer beaucoup plus, par exemple 20% du salaire. Cette contradiction entre les déclarations spontanées sur l'intérêt d'un système mixte reflète autant un problème de sémantique (le terme de Fond de Pension est abhorré depuis l'affaire Enron) qu'un refus de sacrifice personnel quand on est au pied du mur.
- **Le temps partiel à partir de 55 ans avec promesse d'embauche de jeunes n'est accepté que sans diminution de salaire.**

• **DES DONNEES PARTICULIERES QU'IL FAUDRA PRENDRE EN COMPTE**

- **La Retraite est vécue comme une liberté**, la fin des contraintes et le temps des loisirs. Elle doit être sereine pour la majorité, trépidante pour certains. Il s'exprime une inquiétude de ne pas en profiter ou de ne pas la réussir. **Il s'agit, en réalité, d'un droit au bonheur.**
- **La génération interviewée est caractérisée par l'individualisme.** Les relations intergénérationnelles doivent s'établir dans l'indépendance réciproque. Les aides doivent être occasionnelles. Réciproquement, les interviewés refusent une dépendance vis à vis de leurs enfants.

En conclusion, le discours des Français lors d'interviews approfondis est très différent de celui tenu récemment par certains responsables syndicaux :

**Les Français sont conscients qu'il faut sauver le soldat « Retraite par Répartition » auquel ils sont profondément attachés.** Ils savent que le maintien du système nécessite des mesures spécifiques qu'ils reprochent aux gouvernements précédents de ne pas avoir prises. On est donc loin de la surenchère des 37,5 ans pour tous. Pour autant, ils ne sont pas prêts à accepter toutes les mesures proposées.

**La solution majoritairement acceptée est l'allongement de la durée de cotisation avec liberté d'un départ personnalisé.** On veut pouvoir partir plus tôt même au prix d'un montant inférieur de pension ou au contraire travailler plus longtemps, voire cumuler travail et retraite pour augmenter ce montant si on le désire. Les Français considèrent qu'il faut mâtinier la répartition d'apport de capitalisation mais ils refusent de Fond de Pension obligatoire. Toute mesure unilatérale de diminution du montant des pensions ou d'élévation imposée de l'âge de la retraite est refusée. **Liberté, responsabilité vis à vis des générations suivantes et négociations sont des bases évidentes de discussion. Il faut faire comprendre que gouvernement, retraités et futurs retraités se battent ensemble pour conserver ce droit au bonheur auquel les Français aspirent légitimement.**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>I – QUELLE VISION DE LA RETRAITE ?</b>	
Le travail : un « plaisir » doublé d'une nécessité financière.....	9
Avec quoi rime la retraite ? .....	12
Comment envisage-t-on sa retraite ?.....	14
Les relations intergénérationnelles .....	16
Préparer sa retraite .....	19
<b>II – LA SENSIBILITE A L'EGARD DES PROBLEMES DE RETRAITE</b>	
Les bases du système par répartition sont globalement connues .....	23
Le problème du financement des retraites.....	24
La retraite par répartition : un système apprécié.....	26
Les conséquences du problème de financement des retraites.....	28
Les solutions dont on a entendu parler .....	31
<b>III – LES PISTES ENVISAGEES</b>	
Diminuer le montant des pensions.....	33
Augmenter sensiblement les cotisations des actifs.....	36
Supprimer la pension de réversion .....	38
Augmenter la durée des cotisations.....	40
Reculer l'âge de la retraite .....	44
Continuer à travailler après la retraite .....	52
Réaliser des missions d'intérim.....	50
Des fonds de pension en complément de la retraite.....	51
Une réorganisation du travail .....	54
<b>CONCLUSION</b> .....	56
<b>ANNEXE : LE GUIDE D'ENTRETIEN</b> .....	59

# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

---

Voici bientôt une vingtaine d'années que des voix s'élèvent pour attirer l'attention des hommes politiques, des responsables économiques et sociaux et des citoyens sur le problème que posent et vont poser les retraites. Le système actuel par « répartition » est menacé, du fait des changements désormais bien connus de notre structure démographique.

Plusieurs rapports ont été élaborés afin de proposer des solutions, certains très alarmistes, d'autres au contraire plus lénifiants, mais aucun d'entre eux n'a jusqu'à présent donné lieu à des mesures concrètes. Assureurs, banquiers, autres organismes financiers, proposent de mettre en œuvre des « fonds de pension » à la française, sans succès jusqu'ici.

Ce débat public qui peine à « accoucher » de réels projets est, bien évidemment, entendu par les Français. On peut cependant s'interroger sur leur réelle conscience du problème et leurs choix de s'engager dans telle ou telle voie de solution. Ainsi, un sondage récent<sup>1</sup> mettait en évidence que les salariés préféreraient renoncer aux 35 heures pour conserver les pensions à leur niveau actuel, mais restaient très attachés à la retraite à 60 ans.

C'est afin de mieux comprendre cet état d'esprit et de participer à l'élaboration de pistes de communication sur le sujet que l'International Longevity Center souhaite réaliser une étude approfondie sur ce thème.

Plus précisément, il s'agira au cours de ce travail, de répondre aux **3 objectifs suivants** :

- ◆ Comprendre comment les français envisagent leur retraite : qu'est-ce que cela représente pour eux ? Et par antinomie, qu'est-ce que la « valeur » travail ? Qu'attend-on de sa retraite ?

---

<sup>1</sup> IPSOS pour Pleine Vie, Octobre 2002

- ◆ Etudier la sensibilité à l'égard du problème des retraites : les Français estiment-ils qu'il existe un réel problème, dans quelle mesure ? A qui en imputent-ils la responsabilité ? Comment envisagent-ils l'avenir pour eux ? Pour le pays ?
- ◆ Analyser leurs « points de blocage » et leurs « points d'ouverture » vis à vis des solutions possibles au problème des retraites : qu'est-ce qui semblerait « insupportable », et sur quels motifs ce rejet est fondé ? Qu'est-ce qui pourrait être supporté, et pourquoi ?

afin de déterminer à la fois des pistes argumentaires pour d'éventuelles communications futures, et de dégager des axes de propositions de mesures acceptables.

## 2 – METHODOLOGIE

L'étude mise en œuvre reposait sur une méthodologie qualitative : la conduite de 32 entretiens, abordant les thèmes suivants :

- ◆ – Le vécu du travail
- ◆ – La préparation de la retraite
- ◆ – La perception d'une « crise » des retraites
- ◆ Les pistes de réflexion pour contre cette crise

Afin de bien cerner le sujet et de travailler auprès d'une population suffisamment impliquée, nous avons opté pour l'interview de personnes âgées de 40 à 60 ans. Plus précisément, l'échantillon interrogé était segmenté de la manière suivante :

	Vit en couple biactif	Vit en couple monoactif	Vit seul (célibataire, divorcé, veuf...)	TOTAL
Homme	8	4	4	16
Femme	8	4	4	16
40-50 ans	8	4	4	16
50-60 ans	8	4	4	16
Fonction publique	5	3	3	11
Privé	11	5	5	21
PCS				
Cadre sup, PIS	3	2	1	6
P Intermédiaire	4	1	2	7
Employé	3	2	2	7
Ouvrier	3	2	1	6
Préretraité	3	1	2	6
Paris, RP	6	3	3	12
Province 1	5	2	3	10
Province 2	5	3	2	10
RP, + 100.000 hab	8	4	4	16
Moins de 100.000	8	4	4	16
TOTAL	16	8	8	32

Les interviewés ont été recrutés par téléphone, sur la base d'un questionnaire filtre. Les entretiens ont été conduits par des psychosociologues, en face à face, au domicile des interviewés. Ils ont été enregistrés et retranscrits en direct selon la technique du papier crayon. Ils ont ensuite fait l'objet d'une analyse de contenu thématique.

# I – QUELLE VISION DE LA RETRAITE ?

## LE TRAVAIL : UN « PLAISIR » DOUBLE D'UNE NECESSITE FINANCIERE

---

Contrairement à ce que certains discours sur la « dévalorisation » du travail avaient laissé penser, chez les plus de 40 ans, le travail est perçu de façon positive. Il répond en effet à deux attentes fondamentales :

- ◆ - il est l'un des principaux éléments « enrichissant » la vie quotidienne, il apporte beaucoup et remplit ainsi la vie de manière « dense » :

*« J'ai appris beaucoup de choses en travaillant. Dans mon travail même : en acquérant des compétences. Mais aussi autour de mon travail, en étant représentante du personnel. C'est très enrichissant. »*

- c'est également la principale façon d'exister socialement :

*« Je rencontre du monde. J'aime bien mes collègues. Avec les clients ça se passe bien aussi. On discute. On parle de nous. Ce sont presque des amis. Et le soir en rentrant avec mon mari, j'ai des choses à lui raconter. Quand on est avec des amis, j'ai une place alors que quand je ne travaillais pas. J'étais un peu mal à l'aise. »*

Cette vision positive du travail est partagée par l'ensemble des interviewés. Cependant, moins une personne a d'autonomie et plus son emploi est constitué de tâches simples et répétitives, moins sa vision du travail sera positive ou, du moins, valorisée.

*« Mon travail, c'est surtout une nécessité financière. Je n'ai aucune marge de manœuvre. Je fais toujours la même chose. Si je pouvais arrêter, je le ferais. »*

Bien évidemment, au delà des fonctions essentielles de valorisation et d'attribution d'un statut, qui, signalons-le viennent prioritairement dans les discours des personnes interrogées, tous reconnaissent également que le travail est une nécessité financière.

*« C'est nécessaire aussi de travailler pour gagner de l'argent. C'est grâce à cela qu'on a une qualité de vie, qu'on peut partir en vacances, avoir des loisirs, s'être payé la maison. »*

*« Mais si je travaille, c'est aussi pour gagner ma vie. C'est nécessaire pour nourrir ma famille. »*

Si personne ne remet en question la « valeur travail », dont on peut cependant penser qu'elle a beaucoup évolué depuis les vingt dernières années<sup>2</sup>, l'évolution des conditions de travail elles-mêmes amène à des positions assez partagées, mais non contradictoires :

- ◆ D'un côté, le progrès technique a permis d'améliorer les conditions de travail par rapport à ce qu'elles étaient il y a 20 ou 30 ans, notamment pour les métiers d'exécution, que ce soit dans les secteurs industriel ou tertiaire.

*« Dans les camions, aujourd'hui, on est comme des rois. On a la direction assistée. On est beaucoup moins secoué. Il fait chaud. C'est pas comme quand j'ai commencé. »*

*« Je suis secrétaire. Avec l'informatique, notre travail s'est simplifié. Avant, il fallait tout faire en évitant la moindre erreur sinon toute la page devait être recommencée. Aujourd'hui, avec l'informatique, c'est beaucoup plus souple. »*

- ◆ Mais, de l'autre, les interviewés ont le sentiment que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis 5 à 10 ans. Beaucoup se plaignent de l'intensification du travail, de la pression constante exercée sur eux, des demandes accrues de rentabilité. A cet égard, la réduction du temps de travail a plutôt été ressentie comme un facteur augmentant ces difficultés.

*« C'est moins bien maintenant. On est toujours sous pression pour accroître le chiffre. Il faut aller plus vite. Il faut gagner du temps. Au jour le jour, c'est dur. »*

*« C'est plus dur aujourd'hui. On nous demande toujours plus. Et les 35 heures n'ont rien arrangé, loin de là. On a toujours plus de travail à faire mais en moins de temps. »*

---

<sup>2</sup> Les idées de « carrière », de relations de fidélité employeurs-employés, ayant aujourd'hui cédé la place à celle d'un « enrichissement intérieur » personnel, relationnel, de compétences...

Là où l'on gagne en « pénibilité », il semble que l'on ait perdu en « ambiance » et « cadences ». Cela marque bien l'évolution vers un rapport individuel au travail, duquel la relative protection que conférait le « collectif » semble de plus en plus exclue.

## AVEC QUOI RIME LA RETRAITE ?

---

Un mot vient immédiatement à l'esprit des interviewés lorsqu'on leur demande avec quoi rime la retraite pour eux : la liberté. Celle-ci se décline selon **deux versants**, perceptibles chacun chez une majorité des enquêtés :

- ◆ Celle-ci est d'abord synonyme de fin des contraintes et du stress liés au monde du travail. Les ouvriers, les employés, plus généralement les personnes occupant des postes sans autonomie, sont plus nombreux à mettre en avant cet aspect. Chez eux, une lassitude importante est apparue face au travail, ils aspirent à s'arrêter.

*« Enfin, ne plus être commandée, faire ce qu'on veut »*

*« C'est la fin du travail, ne plus avoir besoin de se lever de bonne heure. »*

*« Je n'aurais plus la contrainte de me lever le matin, d'avoir un patron, une hiérarchie qui me donne des ordres. »*

*« La pression, le stress du travail seront évacués. »*

*« Le travail s'est compliqué en 10 ans. On doit aller de + en + vite. Les 35 heures n'ont rien arrangé. En retraite, j'oublierai tout ça. »*

*« Ca ferait une corvée de moins de s'arrêter de travailler »*

*« Il y a une certaine fatigue de par le nombre d'années faite dans cette maison même si je n'y vais pas avec le mal au ventre. »*

- ◆ La retraite est également synonyme de liberté car elle va permettre de prendre le temps d'accroître son temps de loisirs. Ce sentiment est beaucoup plus développé parmi les sportifs et les personnes ayant une passion.

*« C'est comme des grandes vacances, on a le temps de tout faire. On est libre. »*

*« C'est la liberté de pratiquer ses passions. J'attends ça avec grand plaisir. J'aime mon métier mais ce que je ferai sera mieux. »*

La retraite est alors vue comme le moment où l'on va enfin pouvoir se consacrer à ce que l'on aime vraiment.

Cependant, derrière cette image idéale de la retraite, se cachent quelques inquiétudes. La retraite, c'est la dernière étape de la vie, celle qui précède la mort. C'est aussi la peur d'un manque (notamment la peur de ne plus rien apprendre) et la peur de l'ennui. Ces inquiétudes, bien que présentes parmi l'ensemble des interviewés, sont beaucoup plus fortes parmi les personnes seules (célibataires, divorcés, veufs), comme si l'expérience actuelle de solitude faisait beaucoup plus s'inquiéter sur la vie à la retraite.

**La dernière étape de la vie :** « *On sait qu'on ne va pas vers les meilleures années, que la mort approche.* »

**La peur d'un manque :** « *Au début, ça doit faire bizarre de ne plus aller au boulot.* »

**La peur de l'ennui :** « *J'ai peur du vide, de ne pas savoir quoi faire de mes journées.* »

## COMMENT ENVISAGE-T-ON SA RETRAITE ?

---

Il est difficile d'envisager sereinement sa retraite, soit qu'on n'y ait pas vraiment pensé jusque là, soit qu'elle demeure un moment encore abstrait, trop en rupture avec la vie quotidienne actuelle. C'est donc sur la base de celle-ci que les images, les éventuels projets se formuleront. Deux postures se distinguent :

- ◆ Une retraite active voire trépidante (environ quatre personnes sur dix). Ces individus ont plus souvent déjà des activités, des passions qu'ils exercent assez activement. Ils attendent la retraite pour pouvoir se donner pleinement à ces loisirs.

*« La retraite la plus active possible, le plus longtemps possible, 1000 fois plus active que maintenant. »*

- ◆ Une retraite heureuse, sereine et protégée (une majorité). Les personnes seules, celles ayant de faibles ressources, celles ayant peu de loisirs sont plus nombreuses à imaginer une retraite faite de tranquillité avant tout.

*« Être dans un appartement que j'aurais acheté, un peu au soleil avec quelques activités tranquilles. »*

- ◆ Quelle que soit leur posture, ils imaginent d'abord leur retraite comme un moment pour eux : pour voyager, exercer ses loisirs, pratiquer une activité culturelle ou se reposer. La retraite n'est pas le temps de l'altruisme...

*« J'imagine une retraite active, voyager, sortir, voir des amis aller au théâtre. »*

*« J'irai à la pêche, j'irai au café pour jouer aux cartes comme pendant les vacances. Je ne m'ennuierai pas. »*

*« La vie à la campagne avec peu d'argent. Être détendu en voyageant un peu. »*

- ◆ Ce n'est que dans un second temps que l'on pense à sa famille, qui joue alors plus un rôle d'accompagnement que de motivation. Ainsi, celle-ci peut être un « environnement » chaleureux, propice à des moments heureux, mais ne les garantissant pas à elle seule :

*« Être auprès des gens que j'aime, dans la région. »*

Elle peut également être citée comme source de joie et de devoir, activité parmi d'autres de la retraite :

*« On aura une grande maison pour recevoir nos enfants et nos petits enfants. »*

- ◆ Quelques personnes (4 dans notre échantillon), plutôt de statut socio-professionnel élevé, font également référence au monde associatif. Il faut, pour cela, qu'ils aient déjà été membre d'une association.

*« Continuer à être utile. Le temps libéré ne peut pas devenir que du temps de loisirs. »*

Pour autant, de manière générale, une inquiétude guette : la peur du rêve brisé. Ce sentiment est particulièrement fort parmi les personnes proches de leur retraite. Ils évoquent souvent l'exemple de collègues qui n'ont pas profité de leur retraite à cause de :

#### **- L'arrivée rapide de la mort ou de l'invalidité**

*« Ma hantise, c'est de ne pas pouvoir en profiter. J'ai beaucoup d'amis qui n'ont pas connu leurs retraites ou un an seulement. »*

#### **- Des projets qui ne tiendraient pas leurs promesses**

*« Il y a des collègues qui sont partis à la campagne. Pour eux, c'était le rêve. Ils en parlaient toujours. Et puis, ils n'ont pas été acceptés. Ils se sont ennuyés. Ils ont vite vieilli. »*

C'est donc la vision **d'un « droit » au bonheur** de la retraite qui transparaît dans le discours des postulants. Cette étape si importante, on l'a vu, la dernière phase d'une vie, on ne veut envisager de la « rater ». Cette attitude si bien partagée ne correspond-elle pas à une volonté bien contemporaine de « profiter » de chaque instant, de « rentabiliser » tous les moments ? En effet, les « gens » sont devenus, au détour de l'après-guerre, des « consommateurs » et raisonnent de plus en plus aujourd'hui en tant que tels dans nombre de situations non marchandes. Réduire au maximum les contraintes, maximiser la satisfaction personnelle, dans une société de la « performance », ce sont les fondamentaux de nos existences. « Réussir » sa retraite devient donc également une nécessité qui peut engendrer l'inquiétude, voire le stress devant la perspective d'échouer dans cette tâche.

## LES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES

---

Les relations intergénérationnelles sont marquées par **l'importance de l'individualisme**. Les interviewés espèrent bien avoir à la retraite une relation un peu plus intense et régulière avec leur enfants et petits enfants, mais ils désirent également respecter l'indépendance de chacun.

*« On pourra les voir un peu plus. Ce sera sympa. »*

Une sorte de contrat tacite semble se dessiner derrière ces relations intergénérationnelles.

- ◆ Les futurs retraités donneront du temps, certains (mais pas tous) rendront des services (garder les petits enfants, les recevoir pour les vacances)

*« On aura toujours une chambre ou deux pour eux. »*

*« Ils viendront passer les vacances s'ils le veulent. »*

*« On gardera les petits enfants de temps en temps. »*

- ◆ Ils offriront des cadeaux censés améliorer la situation des jeunes générations

*« On les gâtera. Leurs parents ne le peuvent pas toujours. »*

- ◆ Ils imaginent avoir un rôle de transmission du savoir, des valeurs

*« J'aurai un rôle éducatif auprès d'eux, leur faire découvrir les musées, les préparer à la vie. »*

A côté de ce dévouement raisonné, voire limité, la plupart des futures retraités souhaitent ne pas devoir donner de l'argent de manière substantielle. Cela apparaîtrait au plus grand nombre comme une vraie contrainte, qui pourrait aller jusqu'à remettre en cause leurs projets. Pourtant, hormis chez deux personnes trop réticentes, s'il le fallait, ils n'hésiteraient pas à le faire : c'est un devoir moral.

*« S'ils en ont besoin, oui. Quand on est parent, on doit assumer du début à la fin. »*

*« Je ferai mon possible sans toutefois aller au sacrifice. »*

Ainsi, l'entraide générationnelle, phénomène fortement médiatisé depuis une dizaine d'années, reste relativement circonscrite à des services (limités), et paraît fortement exclue du champ économique. Les transmissions substantielles de biens du vivant des parents vers les enfants, demeurent presque des exceptions, réservées aux milieux les plus aisés. Les aides régulières -comme un « salaire » d'appoint- versées par des parents sont également relativement rares. On sait par contre que des aides ponctuelles (à l'occasion d'un événement ou d'un besoin exceptionnel) sont nettement plus pratiquées. Mais globalement, cette aide financière n'est pas au cœur des projets des futurs retraités, ceux-ci s'attachant au contraire à se garantir une autonomie personnelle sur cet aspect.

De leur côté, les interviewés espèrent évidemment profiter de leurs enfants et petits enfants, et en particulier recevoir leur affection, de manière peut-être plus soutenue qu'auparavant :

*« On espère qu'ils viendront nous voir assez souvent, qu'on profitera d'eux. »*

Par ailleurs, la descendance doit également permettre de rester en phase avec la société :

*« Ils pourront nous aider en nous apprenant comment se servir des nouveaux produits. Ils nous permettront de rester dans le coup. »*

Toutefois, ce « contrat », les interviewés l'imaginent se dérouler dans les limites de l'indépendance réciproque. Chacun doit conserver son autonomie, sa vie propre. Les futurs retraités tiennent autant à leur indépendance, qu'à préserver celle de leurs enfants.

*« Jamais je ne réglerai ma vie sur mes enfants. Je ne veux pas vivre à travers eux. »*

*« Nos enfants ont leur vie et nous la mienne et ça restera comme ça quand on sera en retraite. »*

*« Ca dépendra d'eux. Je serais disponible s'ils ont besoin mais je ne servais pas non plus tout le temps de nounou. »*

Si, aider financièrement ses enfants est assez mal envisagé par les interviewés, **recevoir une aide financière des ses enfants est unanimement rejeté** :

- ◆ Pour des raisons individualistes :

*« Je n'avais pas envie que ma mère soit dépendante de moi et moi je ne veux pas compter sur mes enfants. »*

- ◆ Mais aussi parce que la dépendance qui pourrait être la cause de cette aide financière est volontairement écartée car elle renvoie à la mort :

*« Je n'attends rien d'eux. J'espère qu'on ne sera jamais dépendant. »*

- ◆ Parce qu'enfin l'aide financière des enfants rompt la relation traditionnellement instituée depuis la naissance entre les générations.

*« On ne lui demandera jamais rien. C'est plutôt à nous de l'aider. C'est plus dans la logique des choses. »*

## PREPARER SA RETRAITE

---

### Ceux qui n'y ont pas pensé : une moitié de l'échantillon

Trois postures se dégagent pour expliquer que l'on n'ait pas pensé à sa retraite :

- ◆ La situation actuelle des interviewés les rend confiant quant à leur retraite : Ils appartiennent à un régime de retraite favorable. Ils sont détenteur d'un capital ou d'un bien immobilier. Cela les rassure et leur permet d'éviter d'y penser :

*« Non, on n'a rien fait. Pourtant la retraite c'est dans 4 ans pour moi. Mais, vous savez, on est tous les deux fonctionnaires. On finira avec des revenus suffisants. »*

*« Ma femme a toujours travaillé, moi aussi. On est propriétaire de notre maison et on a un peu d'argent de côté. La retraite, comme on aura moins de charges, ça se passera bien. »*

La retraite semble très éloignée dans le temps. Dès lors, ils n'y pensent pas

*« La retraite? Je n'y pense pas. C'est tellement loin. J'ai 45 ans. C'est encore flou dans ma tête. »*

*« A 40 ans, vous savez, la retraite, ça paraît loin. »*

- ◆ Les interviewés qui n'ont pas terminé des projets primant sur la préparation de la retraite. Ils ont des enfants à charge, des prêts en cours... Tout se passe alors comme si les efforts à consentir dans l'immédiat oblitéraient la capacité de « penser son avenir » :

*« Financièrement, on ne peut rien prévoir. On vient d'acheter l'appartement. Il faut rembourser le prêt. Et puis les enfants vont encore à l'école. Le premier fait une école de graphiste, c'est très cher et le second est encore au collège. Avant qu'il ait fini ses études ce sera dur de préparer la retraite. »*

### **Les interviewés qui ont pensé à la retraite sans s'y préparer (environ un quart de l'échantillon)**

Les personnes **proches de l'âge de départ à la retraite** ont toutes envisagé leur retraite. Elles expriment en général **quelques inquiétudes** relatives à l'ennui, à la santé, à la dépendance ou aux questions financières. Elles notent n'avoir rien fait pour s'y préparer et s'aperçoivent avec une certaine inquiétude qu'il est maintenant trop tard pour le faire d'un point de vue financier.

*« Je commence à me poser des questions. A 3 ans de la retraite, je sens que ça se rapproche. Ce qui m'inquiète, c'est la baisse de revenus et le fait de devoir meubler mon temps. Financièrement c'est un peu tard pour s'y préparer, mais pour les activités, il me faut un moteur. Il faut que j'y pense. »*

*« En voyant ceux qui partent autour de moi, je commence à y penser. Je pourrais partir à 55 ans, dans 3 ans, mais est-ce que financièrement, j'aurai les moyens de faire tout ce dont j'ai envie. Je devrais peut-être continuer et prendre une Pré fond. »*

### **Les interviewés qui s'y sont préparés (Un petit quart)**

Les passionnés, ceux qui attendent avec impatience leur retraite pour exercer pleinement des activités de loisirs, ont déjà tous pensé à leur retraite. Certains s'y sont même préparés lorsque l'exercice de leur passion nécessite un changement de mode de vie. La vie professionnelle prend ainsi des allures de parenthèse (longue) dont la retraite serait une délivrance :

*« Oui, ça fait longtemps que j'y pense. J'ai une passion: la randonnée en montagne. Dans 4 ans quand je serai en retraite, on va aller s'installer là bas. J'ai fait mon calcul pour acheter un chalet et je mets de l'argent de côté pour ça chaque mois. »*

D'autres n'ont fait qu'y penser, n'estimant pas nécessaire de s'y préparer.

*« Oui, j'y pense. En retraite, je pourrais encore faire plus de choses dans le club de sport où je pratique. J'encadrerai des jeunes. Je n'ai pas besoin de m'y préparer, je sais déjà ce que je ferai. »*

Les **personnes seules** (divorcées, célibataires ou veuves), celles ayant connu des périodes d'inactivité (femmes au foyer, chômage) ont plus souvent tenté de se préparer à leur retraite.

Elles vivent aujourd'hui des **situations difficiles** (finance, solitude, santé, dépendance) qu'elles transposent et amplifient pour leur période de retraite. Elles ont le sentiment d'être en risque de situation de potentielle précarité à la retraite.

*« Avec mes périodes de chômage, j'ai intérêt à compter sur la retraite de mon mari. Mais la réversion ça peut être dur à avoir aujourd'hui. »*

*« Oui, j'ai pensé à la retraite surtout depuis que je suis toute seule. La première chose qui m'inquiète c'est l'aspect financier. Être à la retraite et m'ennuyer, cela m'inquiète un peu moins car j'ai appris à meubler mon temps mais quand même, ce n'est pas la même chose d'être seule en vacances et tout le reste de sa vie. »*

Cette inquiétude les pousse à vouloir se préparer. Les problèmes financiers sont les plus préoccupant, d'autant plus qu'on les a déjà rencontré et qu'on imagine la retraite comme une répétition, en pire, de ces problèmes :

*« Dès que je me suis retrouvée seule, j'ai acheté un appartement et un garage dans un quartier prisé et j'ai pris une retraite complémentaire. »*

*« Je mets de l'argent de côté. C'est tout ce que je peux faire. »*

*« Aujourd'hui je n'ai pas les moyens. Il faudrait pourtant. »*

Notons également que les femmes seules mettent encore plus que les autres en avant le risque de s'ennuyer à la retraite.

*« L'inactivité risque de me peser. J'ai peur de m'ennuyer. Je me suis inscrite dans des clubs de gym, de randonnées, de généalogie, de travaux manuels. »*

Enfin, la santé, la dépendance inquiètent moins parce que le système de couverture sociale rassure.

*« Pas de problème tant qu'il y aura la Sécu. »*

*« La santé, pourquoi j'y penserais? Il y a la CPAM qui peut prendre à 100% si on est vieux. »*

## II – LA SENSIBILITE A L'EGARD DES PROBLEMES DE RETRAITE

### LES BASES DU SYSTEME PAR REPARTITION SONT GLOBALEMENT CONNUES

---

---

La règle de fonctionnement de système de retraite par répartition est connue dans ses grandes lignes de presque tous les interviewés (à une exception près) : les actifs d'aujourd'hui payent pour les retraités d'aujourd'hui.

*« Je cotise pour les retraites d'aujourd'hui. Je ne cotise pas pour moi. »*

*« On paye pour les retraites de maintenant comme ensuite d'autres paieront les nôtres. »*

Mieux, plus de la moitié des interviewés va au delà en détaillant un ou deux aspects sur le fonctionnement du système. Ils parlent alors de la durée des cotisations, des caisses complémentaires, de l'âge légal de départ à la retraite, de la base de calcul pour la retraite, de la CRAM ou de la CNAV.

*« On arrête à 60 ans. On gagne un pourcentage de son salaire. Il faut un certain nombre d'années pour bénéficier d'une retraite complète. C'est différent pour le public et le privé. Il existe des caisses complémentaires. »*

Par contre, le terme « retraite par répartition » est quant à lui beaucoup moins connu.

## LE PROBLEME DU FINANCEMENT DES RETRAITES

---

Le problème du financement des retraites est perçu par tous les interviewés. Dans leur large majorité, ils estiment que c'est un problème sérieux.

*« Oui, j'en ai entendu parler, mais pas grand chose. On se demande comment financer les retraites. Je pense que c'est sérieux. »*

*« On dit souvent qu'il n'y a pas assez de gens pour payer nos retraites et qu'on n'aura pas toute notre retraite alors qu'on a cotisé. »*

Les causes sont également bien perçues. Les interviewés parlent très souvent de facteurs qui se cumulent. Les deux causes les plus souvent citées concernent l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses du **baby boom** et **l'allongement de la durée de vie**. Deux autres causes sont également citées, bien qu'un peu moins. Il s'agit de la faiblesse numérique des jeunes générations et de l'arrivée tardive des jeunes sur le marché du travail. Les sorties anticipées du monde du travail entre 50 et 60 ans ne sont, par contre, pas du tout envisagées comme cause du problème de financement des retraites.

*« Le financement va poser problème. Plus ça va, plus il y aura de retraités et pas assez d'actifs pour payer les retraites car les jeunes font leurs études plus tard et en plus les gens vivent de plus en plus vieux. »*

*« Il n'y aura plus assez de personnes au travail pour financer les personnes à la retraite. Le Baby boom des années 50, c'est le Papy boom aujourd'hui et avec le chômage, c'est sérieux. »*

Comme dans d'autres cas plus ou moins publics, dans un second temps, plus d'une moitié des interviewés mettent en cause la responsabilité des différents gouvernement qui se sont succédés en France : l'idée générale est que l'Etat n'est pas responsable des problèmes, mais qu'il n'œuvre pas (suffisamment) à leurs solutions.

*« Les gens n'ont pas fait assez d'enfants, la durée de vie augmente, sans parler des périodes de chômage... C'est vrai aussi que les gouvernements n'ont pas eu le courage politique de s'en occuper. »*

Il faut noter que cette critique de l'Etat devient majoritaire et prioritaire parmi les interviewés qui connaissent mal les causes à l'origine des problèmes des retraites ; il s'agit de personnes d'origine plus modestes que la moyenne, plus en butte à une certaine précarité, moins informées que les autres, et qui sont plus promptes à trouver dans les pouvoirs publics la cause de leurs maux... mais également la seule voie de solution :

*« C'était aux gouvernements de faire quelque chose. Nous, on ne peut rien faire. Eux, ils sont responsables car ça fait un moment qu'ils le savent. C'est leur faute. »*

## LA RETRAITE PAR REPARTITION : UN SYSTEME APPRECIE

---

La philosophie à la base du système par répartition est quasi unanimement appréciée par les interviewés. On pense que c'est un bon système, dans la mesure où il garantit une réelle solidarité intergénérationnelle, et entre tous les statuts sociaux.

Toutefois, malgré cette vision très positive, seule une minorité (un tiers environ) estime qu'il faut le préserver sans rien y changer, au nom de la solidarité et ce malgré ses difficultés.

*« C'est un bon système. Il faut préserver cette solidarité. On doit se donner les moyens de le faire en France. »*

Dans ce cas, les interviewés n'imaginent pas d'évolution possible du système si ce n'est la mise en place d'un régime plus égalitaire.

*« Pourquoi changer. Il faut préserver la retraite par répartition. »*

*« Si on doit vraiment faire évoluer les choses, il faut que les gros revenus payent plus pour que les petites retraites soient meilleures. »*

A côté de ces inconditionnels minoritaires, deux postures sont largement partagées par le reste des interviewés. La première convient que la retraite par répartition est un bon système mais craint un certain nombre d'injustice pour les futurs retraités.

*« Jusqu'à présent, ça fonctionnait bien. Mais maintenant, il faut faire attention. Nous qui avons cotisé toute notre vie pour les autres, il faut qu'on nous assure une retraite. »*

La seconde s'accorde également sur les qualités de la retraite par répartition. Mais elle a la certitude que ce système sera insuffisant pour assurer les retraites.

*« Je trouve ça bien comme système mais il ne faut pas se voiler la face, avec les gens qui vivent de + en + vieux, le système est obsolète. »*

Ces deux groupes arrivent à la même conclusion : **la retraite doit évoluer vers un système mixte encourageant la capitalisation**. On peut ainsi estimer que les informations distillées

depuis plus de dix ans par certains hommes politiques, par des journalistes, des rapports, etc... ont largement fait leur chemin et que, spontanément, une part non négligeable des Français (de 40 ans et plus, rappelons-le, puisque notre échantillon ne portait que sur cette tranche d'évidence plus concernée par le problème) ne rejettent pas le principe d'un système complémentaire de capitalisation.

*« Il faut ajouter de la capitalisation, faire un système où les 2 peuvent se combiner. On maintient la répartition et on donne la possibilité de faire de la capitalisation pour ceux qui le veulent. »*

*« On devrait pouvoir faire une mixité entre répartition et capitalisation pour financer personnellement sa retraite. »*

Seuls deux interviewés ont critiqué la retraite par répartition en estimant qu'il s'agit d'un système inefficace et dangereux. Ils souhaitent alors que la retraite soit désormais gérée par un système par capitalisation.

*« Il est anormal qu'on nous force à payer aujourd'hui pour les autres alors qu'il n'y aura pas de relève pour nous. Ce n'est pas un bon système. Comment va-t-on vivre nous? »*

## LES CONSEQUENCES DU PROBLEME DE FINANCEMENT DES RETRAITES

---

Syndrome du « ça n'arrive qu'aux autres », témoignage d'une certaine inconscience, ou au contraire bonne connaissance des mécanismes de décisions publiques, toujours est-il que la très large majorité des interviewés estime que **le problème des retraites ne se posera pas dans l'immédiat.**

*« C'est pas pour tout de suite mais ça sera un vrai problème dans 10 ou 20 ans. »*

*« Je vois ça dans 5 à 10 ans, pas avant. »*

De fait, par ce discours de temporisations, c'est plus un espoir que les choses se passent bien, sans douleur, qui est ici exprimé. On espère une évolution douce, sans rupture.

*« Je pense que ce sera progressif mais pour l'instant on n'en sait trop rien. »*

*« Ils ne peuvent pas changer tout d'un coup sinon comment on va faire, nous qui avons cotisé toute notre vie. C'est trop tard pour épargner. »*

Cette vision relativement optimiste amène les personnes proches de la retraite ou de la pré-retraite à estimer échapper aux conséquences liées au financement des systèmes de retraite. Dans leur esprit, une fois la retraite fixée, il est inimaginable que son montant soit remis en cause même si leur retraite dure 10, 20 voire 30 ans.

*« Vous savez, je pars bientôt en retraite. Pour moi, maintenant, c'est bon. »*

A l'inverse, **plus les interviewés sont jeunes, plus ils pensent que leur retraite sera moins élevée que le montant des pensions actuelles.**

Face à ce constat, les 40-50 ans estiment dans leur large majorité qu'ils devront restreindre leurs dépenses. Certains, peu nombreux pensent qu'ils devront travailler plus longtemps.

*« La pension va diminuer d'environ 20% par rapport à la retraite actuelle. Il faudra que je fasse plus attention, que je compte plus. »*

*« J'aurai une retraite plus tardive. Je devrai travailler plus longtemps. »*

Il n'est qu'une petite minorité qui pense ne rencontrer aucune difficulté au moment de la retraite. Cette opinion repose sur l'idée qu'ils ont déjà préparé leur retraite, ou que leurs besoins diminueront comme « automatiquement » à ce moment, à mesure de leur pension.

**Moins de besoins :** *« on aura moins d'argent mais ce n'est pas si grave puisqu'on aura aussi moins de besoins. »*

**Préparation :** *« Je me suis fait un petit capital en prévision de la baisse de la retraite. »*

Il est à noter que cette réflexion s'opère toujours au sein du ménage et non individuellement.

*« Ce sera pareil pour ma femme. Mais on a prévu que le prêt de la maison soit payé au moment où on sera en retraite. »*

Dans la mesure où la plupart des interviewés estiment que les problèmes se poseront réellement... dans un certain temps, les « victimes » désignées seraient donc surtout leurs enfants. Ce sont eux que l'on voit rattrapés par ce problème à l'âge de la retraite. Ils auront une retraite plus tardive et des pensions inférieures. Quelques interviewés abordent la question des inégalités entre retraités qui sera encore plus fortes qu'aujourd'hui.

*« Ils auront forcément une moins bonne retraite que celle qu'ont les gens aujourd'hui. Cela aura des conséquences sociales terribles. Les écarts se creuseront entre les gens. »*

*« Les départs seront plus tardifs. Ils devront travailler plus longtemps. C'est certain. »*

Mais cette vision pessimiste (sur sa propre descendance, pas sur soi-même) ne concerne pas seulement le moment de la retraite ; lucides, ces « parents » redoutent que, dès leur entrée dans la vie active, leurs enfants auront déjà à subir les conséquences du problème de financement des retraites. Ils devront assumer des cotisations supérieures. Ils n'auront pas d'autres choix que de préparer leur retraite par eux même.

*« Déjà durant leur vie active, petit à petit on leur demandera de cotiser un peu plus. J'espère qu'on les aidera à capitaliser pour qu'arrivés à la retraite ils puissent compléter par un petit quelque chose. »*

*« Dès qu'ils rentreront dans la vie professionnelle, il faudra qu'ils cotisent dans des organismes privés. »*

Une petite minorité d'interviewés espèrent que leurs enfants n'auront pas à subir les conséquences des problèmes liés au financement des retraites.

- ◆ Il s'agit pour la plupart de parents de jeunes enfants, plus conscients du fait que ce sont eux qui vont sans doute subir les conséquences du problème des retraites :

*« J'espère qu'on aura réglé le problème avant. Ils n'ont que 10 et 15 ans. Ça laisse du temps et c'est maintenant qu'il faut régler le problème. »*

L'idée en cours dans cette population est que lorsque leurs enfants seront en âge de travailler, les gouvernements auront enfin pris des décisions :

*« Je ne pense pas qu'il vont subir les mêmes problèmes que nous. On va tirer les leçons d'aujourd'hui et on va redresser la barre d'ici à 20 ans. »*

D'autre part, ils tablent sur le fait que le déséquilibre démographique n'existera plus :

*« Les gouvernements auront fini par prendre des décisions avant que mes enfants soient en retraite. Au niveau démographique ce sera plus équilibré. Moi je fais partie du Baby Boom mais eux quand ils arriveront à la retraite ce sera terminé. »*

- ◆ Il peut également s'agir de parents d'actifs dépendant d'un régime de retraite favorable. Il apparaît d'ailleurs assez étonnant que le statut de fonctionnaire conserve encore une telle aura :

*« Mon fils est fonctionnaire. Il s'en tirera toujours bien. Mais ceux du privé ce sera différent. »*

## LES SOLUTIONS DONT ON A ENTENDU PARLER

---

Neuf interviewés (un quart environ) ne connaissent **aucune solution envisagée**. Ils se recrutent pour l'essentiel parmi les personnes qui connaissent mal les problèmes liés aux retraites. De statut socio-professionnel plus modeste, la retraite n'est pas à l'ordre du jour de leurs préoccupations, cela influant évidemment sur leur non-intérêt pour le problème.

Les interviewés restant mettent en avant **trois solutions** dont ils ont entendu parler. Pour chacune, ils émettent spontanément des objections, ce qui traduit leur sentiment plutôt négatif par rapport à l'idée de devoir faire évoluer le système actuel.

- ◆ L'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein ou le recul de l'âge de départ à la retraite

### **Objection: le chômage des jeunes :**

*«L'allongement du temps de cotisation nécessaire pour avoir une retraite complète. Mais j'accepterai de travailler plus tard quand tous les jeunes travailleront. »*

### **Objection: les travailleurs manuels :**

*« Reculer l'âge de la retraite, mais il faut penser aux ouvriers, aux gens du bâtiment, 60 ans c'est déjà vieux pour eux. »*

- ◆ La retraite par capitalisation

### **Objection: Système inégalitaire**

*«Il y a le système de cotisations privées mais il faut avoir un certain revenu pour cotiser. Ca augmente les différences entre ceux qui peuvent le faire ou pas. C'est un système injuste. Les plus pauvres seront les plus démunis à la retraite. »*

### **Objection: la spéculation, les magouilles :**

*« Des entreprises américaines ont fait faillite à cause des fonds de pension. C'est la rentabilité qui compte mais en cas de crise de la bourse, que deviennent nos retraites? »*

### **Objection: l'allongement de la durée de vie :**

*« L'autofinancement, c'est bien. Payer pour sa propre retraite, d'accord, mais si on vit longtemps ça ne suffira pas. »*

- ◆ La hausse des cotisations

**Objection: l'importance des charges sociales :**

*« On pense augmenter les cotisations mais c'est déjà énorme ce qu'on ponctionne chaque mois sur les salaires. »*

On peut donc en déduire qu'une majorité de personnes de plus de 40 ans ont bien intégré les difficultés futures du régime de retraite, et qu'elles se sont déjà intéressées aux quelques propositions publiques qui ont été faites. Pour autant, cet intérêt ne dépasse pas le simple stade de la vague connaissance, interdisant d'opter résolument pour un type de solution : tout ce qui est proposé comporte forcément une part de sacrifice. A l'état actuel, les Français n'ont pas suffisamment été questionnés, n'ont pas suffisamment débattu pour être convaincus du bien-fondé de ces sacrifices.

C'est pourquoi, dans cette étude, nous avons été plus loin et avons « travaillé » avec les interviewés sur des hypothèses, des solutions possibles. Le cadre même de l'entretien individuel permettait une discussion, une réflexion, un « travail » de l'interviewé et a abouti à une hiérarchie des éléments de solution.

## III - LES PISTES ENVISAGEES

### DIMINUER LE MONTANT DES PENSIONS

---

La première solution proposée aux interviewés consiste à diminuer le montant des pensions. L'intervieweur demandait à la personne d'imaginer que dans le système actuel, s'ils étaient à la retraite demain, ils toucheraient, compte tenu des pensions versées par la sécurité sociale et par les caisses complémentaires, environ 65% de leur salaire actuel. La réduction des pensions amènerait à ne plus toucher que 55% du salaire actuel. En contrepartie, les cotisations des actifs ne seraient pas augmentées.

Une large majorité d'interviewés réagit **négativement** à cette proposition. Leur argumentation tourne autour de trois points :

- ◆ Le droit de profiter de sa retraite : les Français estiment que la retraite est un dû, un élément fondamental et imprescriptible de leur vie. Changer les règles du jeu alors qu'ils s'apprêtent à en profiter semble donc inique, inacceptable. Le rejet vient de cette « dévalorisation » de cette période de vie attendue par certains, redoutée par d'autres. Mais de toute façon, toute détérioration potentielle des conditions économiques de la prise de retraite semble intolérable :

*« Ce serait dur. Il faudrait se serrer la ceinture, acheter moins, sortir moins, vivre en vieux. »*

- ◆ Le refus du changement des règles du jeu qui est vécu comme une injustice faite aux retraités de demain qui auront cotisé sans avoir la possibilité de bénéficier du système en retour. Ce point de vue est plus souvent défendu par des interviewés proches de leur retraite.

*« On ne peut pas changer comme ça du jour au lendemain. Moi, j'ai toujours pensé que j'aurais 80% de mon salaire. 65% c'est me tromper. »*

*« On sanctionne des travailleurs qui ont donné pour les autres toute leur vie. Ils paieraient 2 fois, pour les autres et pour eux en recevant moins. »*

- ◆ **Le fait que les inégalités sociales s'accroissent avec la mise en place d'une telle solution.** Ce point de vue est plus souvent défendu par des interviewés en situation précaire, plus sensibles à toute croissance de l'inégalité dont ils seraient les premières victimes :

*« Ca me choque. L'écart va se creuser entre les riches et les pauvres. Ceux qui ont eu le moins dans leur vie professionnelle auront encore le moins quand ils seront à la retraite. Peut-être n'auront-ils pas assez? »*

Cependant, une minorité importante (un quart environ) réagit de façon positive. Elle accepte des baisses de retraite **si cela permet de préserver le pouvoir d'achat des actifs** et spécialement celui de leurs enfants.

*« C'est bien. Cela empêche que les salariés soient pénalisés. »*

*C'est plus logique que ce soient les retraités que les jeunes qui voient leurs revenus diminuer. »*

Mais cette acceptation est assortie d'une demande : la baisse des pensions ne doit pas être aussi importante que celle proposée :

*« La solution n'est pas mal mais cela réduit encore le budget. »*

*« Il est normal que les générations futures ne soient pas trop ponctionnées mais j'aimerais qu'on baisse un petit peu moins. »*

Il faut bien comprendre que le sacrifice financier serait endossé par les répondants dans une vision plutôt altruiste (ils ont des enfants) ; en l'occurrence, il n'est jamais facile d'imaginer et d'accepter une vraie réduction, fût-elle pour le futur, de son « train de vie ». Cette attitude reste donc bien encourageante.

Par ailleurs, certains souhaitent que l'on imagine un système de réduction des pensions plus fort pour les gros salaires que pour les bas salaires.

*« Tout dépend de la retraite à laquelle on peut prétendre. »*

*« Pourquoi pas mais avec un minimum pour ceux qui ne gagneraient pas beaucoup. »*

Ce point de vue est plus souvent défendu par les interviewés sereins quant aux conséquences des problèmes de financement des retraites sur leur vie quotidienne, soit

qu'ils se soient préparés à ces conséquences, soient qu'ils estiment que leurs besoins baisseront dans des proportions aussi important que la baisse de leurs ressources à la retraite.

## AUGMENTER SENSIBLEMENT LES COTISATIONS DES ACTIFS

---

La seconde solution testée auprès interviewés consiste à augmenter sensiblement le montant des cotisations des actifs de manière à préserver les pensions telles quelles. On indiquait aux interviewés que s'ils partaient demain en retraite, dans ce cas de figure, leur pension continuerait de représenter 65% de leur salaire actuel. Mais les actifs verraient leurs cotisations fortement augmenter et leur salaire diminuer de 15%.

Deux postures principales se dessinent parmi les interviewés :

- ◆ Pour les plus jeunes d'entre eux, **ceux qui ont des enfants à charge, un emprunt à rembourser ou de faibles ressources**, cette solution est **catégoriquement refusée**. Elle entraînerait une trop grande perte de pouvoir d'achat pourtant indispensable à l'équilibre du budget familial.

*« On n'a déjà pas beaucoup depuis les 35 h. Avec l'appartement qu'on vient d'acheter et les 2 enfants à l'école, il ne reste pas grand chose à la fin du mois. On va faire comment si on nous prend 15%? »*

- ◆ **Une très large majorité d'interviewés proches de la retraite développe un sentiment de culpabilité**. Dans ce cas, ils ont l'impression d'hypothéquer les chances de leurs enfants. Très peu sont ceux qui réagissent positivement.

*« On vivrait au crochet des générations suivantes alors que leur carrière n'est pas assurée. Ce serait dur de peser sur eux. »*

- ◆ Certains refusent de réfléchir à des solutions en termes d'âge, exprimant ainsi le souhait de trouver des solutions plus innovantes.

*« On va déshabiller Pierre pour habiller Paul. Ca ne résout rien. Il faut trouver des solutions globales. »*

Preuve que les Français ne sont pas si « individualistes » qu'ils pourraient le laisser croire, ils témoignent d'une réelle solidarité vis à vis de leur descendance : pour la quasi-totalité

d'entre eux, si une telle solution était mise en place, ils se sentiraient l'obligation morale d'aider financièrement leurs enfants.

*« S'il m'arrivait de mettre de l'argent de côté, je le ferais pour aider mes enfants. »*

*« Je ne sais pas si j'arriverais à compenser les 15% en moins qu'auraient mes enfants. »*

*« Je serais obligé de réduire mon train de vie à la retraite pour aider mes enfants. Je ne supporterais pas qu'ils aient moins à cause de moi. »*

## SUPPRIMER LA PENSION DE REVERSION

---

Dans ce cas, on proposait la solution suivante aux interviewés : une des solutions possibles pour prévenir la crise des retraites serait de supprimer la pension de réversion.

Cette solution a **unanimentement été rejetée**. La principale raison évoquée consiste en un refus au nom de la solidarité. Or, dans l'esprit d'une grande majorité d'interviewés, **la société a le devoir d'assurer un minimum de subsistance** :

- aux conjoints déjà fragilisés par un décès

*« Ce n'est déjà pas facile de perdre son conjoint, si en plus la personne qui reste a des problèmes d'argent, c'est vraiment la fin pour elle. »*

- aux personnes ayant certains parcours de vie, notamment aux femmes ayant élevé leurs enfants plutôt que de travailler.

*« C'est totalement injuste. Les femmes qui ont passé leur temps à s'occuper de leurs enfants ou les femmes d'artisans ou de médecins dont on sait qu'elles participent à l'activité sans être déclarées, ce serait injuste qu'elles se retrouvent sans rien. »*

Ce devoir, la société le leur doit pour éviter qu'ils sombrent dans la précarité lors du décès du conjoint.

*« Si Maman n'avait pas eu la pension de Papa, elle n'aurait pas pu se loger. On risque de créer des situations difficiles. »*

*« Je suis étonné qu'on ait pensé à cette solution. Un couple fait des efforts ensemble pour acheter une maison. Avec la perte du conjoint, il faudrait faire face à un changement de vie total, perdre sa maison, devenir pauvre. C'est aberrant. »*

Seules deux personnes envisagent éventuellement que chaque cas soit analysé pour vérifier si la personne a réellement besoin d'aide.

*« Cela peut être une solution si le survivant a des moyens suffisants pour vivre. Cela ne peut en aucun cas être une règle générale. »*

Une autre raison, nettement moins avancée (un quart), de refus de supprimer la pension de réversion se base sur **le droit de chaque retraité à profiter de sa retraite**. La société a le devoir d'assurer le même niveau de vie avant ou après un décès.

*« Je ne vois pas pourquoi si l'un des 2 meure, l'autre ne peut pas bénéficier des mêmes revenus qu'avant. »*

*« Ce n'est pas juste. Si le conjoint a cotisé, la personne doit continuer à avoir les mêmes revenus. Ca ressemble à un hold-up. Si je meurs, ma femme doit pouvoir profiter de sortir, de faire des voyages, avoir la même vie que si j'étais là. »*

## **AUGMENTER LA DUREE DES COTISATIONS**

---

Il a également été proposé aux interviewés l'augmentation de la durée des cotisations. Aujourd'hui pour faire valoir ses droits à la retraite, il faut avoir travaillé 37,5 ans dans le public et 40 ans dans le privé. On proposait aux interviewés une augmentation de cette durée du travail à 42,5 ans, puis à 45 ans, quelque soit le secteur.

L'allongement de la durée de cotisation à **42,5 ans amène un peu plus de réactions positives que de négatives.**

### **Un accord pour un allongement à 42,5 ans**

Ceux qui accepteraient cette solution évoquent **trois raisons** :

- ◆ le recul de **l'âge** de la vieillesse :

*« Pourquoi pas puisqu'on vit de + en + vieux et que les gens sont en forme. »*

- ◆ le **peu de temps** de cotisation supplémentaire demandé :

*« 2 ans de plus, ça ne me paraît pas la mort. Ce n'est pas choquant. »*

- ◆ l'obligation dans laquelle se trouvent les actifs de **sauver le système par répartition** :

*« On va forcément y venir. On n'a pas le choix si on veut encore avoir une retraite. »*

On le voit, dans l'esprit d'une majorité de personnes (plus chez les personnes travaillant dans le privé, et déjà soumises à une durée de 40 ans de travail), travailler deux ans et demie de plus est nettement plus envisageable que de profiter d'une retraite à la pension réduite. Il est vrai qu'hormis ceux qui sont à moins de 5 ans de la retraite, celle-ci reste un stade encore lointain, et peu comptent véritablement les années avant d'y parvenir. Toutefois, cette vision plus détachée est peut-être moins « évidente » qu'il n'y paraît, car moins concrète à imaginer qu'une réduction du pouvoir d'achat.

Quoi qu'il en soit, ce accord reste conditionné au fait que l'allongement de la durée des cotisations ne soit pas appliqué de manière unilatérale et que certains métiers difficiles y échappent.

*« Pour moi qui suis cadre, ça va. Mais un gars du bâtiment, lui demander de faire plus d'années, c'est dingue. »*

Lorsque l'intervieweur proposait un allongement des cotisations à **45 ans**, il n'y avait **presque plus de réactions positives** parmi les personnes ayant accepté 42,5 ans de cotisations. Trois raisons étaient mises en avant pour refuser :

- l'entrée dans l'âge de la vieillesse

*« En fin de carrière, on est fatigué, si on finit à 70 ou 72 ans, on sera usé, éreinté. »*

- le reniement flagrant des acquis sociaux

*« Les gens se sont battus pour la retraite. On perdrait tous nos acquis. »*

- l'affirmation du droit à profiter de sa retraite

*« Après une vie de travail, on aurait quoi, 6 mois pour en profiter avant de mourir. On aurait plus le droit d'avoir des activités, des loisirs. »*

Un crainte particulière semble expliquer le refus de l'allongement des cotisations à 45 ans :

- ne plus avoir le temps de profiter de sa retraite, de réaliser ses projets. Il existe donc une barrière psychologique, issue du calcul que peuvent faire les interviewés ; 42,5 ans et demi c'est prolonger jusqu'à 62,5, voire 67,5 ans ; 45 ans, c'est approcher voire entre dans les âges aux alentours de 70 ans : psychologiquement, c'est à ce stade que l'on « chiffre » la « vraie vieillesse », âge où il paraît alors inconvenant d'être encore obligé de travailler.

*« En vieillissant, on ne va pas dans le bon sens au niveau santé. Si on part plus vieux, on sera moins en forme. A 60 ans, on peut encore espérer faire des choses alors qu'à 65 ans, c'est plus dur. On profitera moins des voyages, des loisirs. »*

*« Si les gens prennent leur retraite à 70 ans et malades, les loisirs c'est fini. Certains mourront avant de la prendre. »*

Seules **quelques voix s'élevaient pour accepter cette solution**, sous deux conditions :

- un **âge maximum** de départ à la retraite

*« Il ne faudrait pas continuer après 65 ans. »*

- la **possibilité de partir** en retraite avant 45 ans de cotisation même sans droit complet à sa retraite

*« Si on a le choix de s'arrêter avant, pourquoi pas. »*

Des **contreparties** seraient appréciées par les interviewés si la durée de cotisation passait à **42,5 ans**. En fait, tous souhaitent un « donnant-donnant » ; à partir du moment où l'on fait des sacrifices, il est normal que ceux-ci servent à quelque chose, et profitent au plus grand nombre. Ainsi, l'on demande majoritairement :

Une **prise en charge des soins à 100%** car s'ils travaillent plus longtemps les interviewés s'inquiètent nettement plus de leur état de santé. Ils pensent être fatigués, usés par ces 2,5 ans supplémentaires.

*« Une prise en charge à 100% de nos soins, surtout quand on sera dépendant et en travaillant plus longtemps, cela viendra plus vite. »*

Un **aménagement du temps de travail** car travailler en fin de carrière est vécu comme difficile. Plus on devra travailler vieux, plus le travail sera perçu comme pénible. Ils souhaitent donc des aménagements.

*« On devrait travailler moins pendant les années où ils nous demandent de travailler en plus. »*

*« Au moins, qu'on ait un aménagement de nos horaires pour être moins fatigué et profiter déjà un peu de temps libre. »*

Un **niveau de retraite garanti**, qu'au moins les années supplémentaires de travail permettent de garantir la pérennité du système actuel.

*« Qu'ils nous garantissent une retraite comme aujourd'hui voire meilleure. »*

De manière moins systématique (une personne sur trois), on souhaite également une politique **d'embauche de jeunes**. C'est le moyen d'assurer un transfert de compétence dans l'entreprise et d'assurer le financement des retraites.

*« Que quand on partira, il y ait des jeunes pour nous remplacer. »*

## Le refus d'un allongement des cotisation à 42,5 ans (minoritaire, plus les personnes travaillant dans le secteur public)

Les réactions négatives dès la proposition d'allongement de la durée des cotisations à 42,5 ans sont motivées par **deux raisons** principales :

- **l'entrée dans l'âge de la vieillesse :**

*« 42 ans, ceux qui ont fait des études longues, vous imaginez jusqu'à quel âge ils vont travailler. Ils ne seront plus bons à rien. »*

- **l'affirmation des acquis sociaux**

*« Les gens doivent continuer d'avoir le droit de s'arrêter après 40 ans surtout si ce sont des boulots pénibles. »*

Une troisième raison, nettement moins souvent citée est la lassitude au travail.

*« Mon travail ne m'intéresse pas. J'en ai un petit peu marre. J'aimerais pouvoir m'arrêter. Me dire que je devrais continuer plus longtemps, je suis contre. »*

Nous sommes ici en présence d'une partie de la population moins certaine de vivre réellement en bonne santé plus longtemps. Ce sont plus souvent des personnes effectuant des tâches pénibles, répétitives, pour qui les années quatre vingt dix ont amené un stress plus grand au travail.

Chez elle, la proposition de **45 ans de cotisations** entraîne des réactions violentes.

*« Là, c'est niet. Vous vous rendez compte. On est fatigué. On aspire à s'arrêter. On a tout pensé en fonction et il faudrait continuer. Non, Non Non. Je suis déjà crevée, plus lente à travailler. Non, je veux pas continuer aussi tardivement. »*

*« C'est la grève assurée. Les jeunes, les vieux, tout le monde sera dans la rue. »*

Beaucoup refusent d'envisager des contreparties à l'allongement de la durée des cotisations.

## RECULER L'AGE DE LA RETRAITE

---

### Le refus d'un recul de l'âge légal de la retraite domine

**Une large majorité des interviewés refuse un recul à 65 ans de l'âge de départ à la retraite.** Les propositions amenant l'âge de départ à la retraite à **67,5 ou à 70 ans** provoquent même assez souvent des **réactions d'indignation**.

*« C'est pire que tout. Ils veulent nous voir travailler en déambulateur. »*

*« C'est scandaleux, c'est impossible physiquement. On veut notre mort. Comme cela il n'y aura plus de retraites à payer. »*

Ces individus refusent d'envisager des contreparties leur permettant d'accepter le recul de l'âge de la retraite.

Ils développent quatre types d'arguments pour justifier leurs réactions négatives.

- **L'entrée dans l'âge de la vieillesse** : le points le plus souvent abordé

*L'usure physique* : « A partir de 60 ans, on fatigue plus vite. Si on continuait, on serait vidé au moment de prendre la retraite. »

*La moindre efficacité* : « Même pour l'entreprise, ce n'est pas un bon calcul, que ferait-elle de tous ces vieux pas motivés? »

- **Un choix de société inacceptable** :

*Un recul social* : « On revient comme avant la gauche, avant 81. On régresse, c'est sûr. »

*L'insertion des jeunes* : « C'est aux jeunes de travailler. Eux, ils doivent se construire leur vie, c'est déjà dur pour eux. »

- **Le droit de partir en retraite avant 65 ans** :

Pour les métiers difficiles : « *Ceux qui ont un travail pénible doivent être plus tôt en retraite. Vous imaginez un éboueur à 65 ans à 5 h du matin dans les rues l'hiver, vous? »*

Pour ceux qui ont travaillé tôt : « *Quand on cotise depuis longtemps, on doit avoir le droit de partir plus tôt que les autres. »*

**- Le droit de profiter des loisirs et du temps libre :**

*« A la retraite, je voudrais vivre pour moi, profiter d'aller à la pêche, de voir mes enfants, de prendre le temps de vivre. »*

*« Il y a plein de gens qui ne profitent pas de leur retraite car ils meurent très vite. Alors reculer l'âge de la retraite, c'est les condamner à ne pas en profiter. »*

**Accepter un recul à 65 ans mais pas au dessus (minoritaire)**

**Une minorité d'interviewés accepterait un recul à 65 ans** de l'âge de départ à la retraite. Trois raisons peuvent expliquer cet accord.

**- Le recul de l'âge de la vieillesse :**

*« Avec les progrès de la médecine on n'est plus vieux à 60 ans, on peut continuer si ça nous assure la même retraite. »*

**- Une obligation pour sauver le système par répartition :**

*« Si on n'a pas le choix pour conserver sa retraite, d'accord, nos aînés sont bien partis à 65 ans. »*

**- Un raisonnement logique.** L'allongement de la durée des cotisations, combiné à l'allongement de la durée des études conduit à un âge de retraite plus avancé :

*« Quand on commence à travailler à 25 ans, de toute façon on ne s'arrête pas avant 65 ans. »*

Cependant, **il ne peut s'agir d'une règle générale.** Il faut moduler en fonction du métier exercé ou de l'âge de début d'activité.

*« C'est un peu autoritaire. Il y a des gens pour qui ce sera trop dur, les ouvriers par exemple. »*

*« Tout dépend de l'âge auquel on a commencé à travailler et du temps de cotisation. »*

S'ils acceptent un recul de l'âge de départ à la retraite jusqu'à 65 ans, **ils refusent d'envisager une retraite à 70 ans ou 67,5 ans**. 65 ans semble la limite supérieure pour deux raisons, que l'on a déjà croisées plus haut :

**- L'entrée dans l'âge de la vieillesse :**

L'usure physique : *« 65 ans, c'est la limite. Au delà, on joue avec la santé des personnes. A 70 ans, c'est trop vieux on est fatigué. »*

La baisse d'efficacité : *« Après 65 ans, il ne faut pas exagérer. On n'est plus efficace. On commence à radoter un peu. »*

**- L'affirmation du droit à profiter de sa retraite :**

*« Ils doivent nous laisser profiter un peu. C'est notre droit quand même. »*

*« Plus on vieillit, moins on a de réflexe, d'envie de travailler. La motivation s'estompe. On n'a plus qu'une envie, c'est profiter un peu de la vie. »*

**La contrainte liée à l'obligation de travailler jusqu'à 65 ans est mal vécue**, même parmi ceux qui accepteraient un recul de l'âge de la retraite. Ils aimeraient avoir **la possibilité** de prendre leur retraite avant 65 ans, quitte à ne pas recevoir une retraite complète.

*« Il faudrait avoir le choix de s'arrêter avant 65 ans, en connaissance de cause, même si la retraite n'est pas complète. »*

*« Les gens qui travaillent depuis longtemps, ceux qui ont des métiers durs, les couvreurs qui sont dehors toute l'année, ils doivent partir plus vite qu'un employé ou qu'un patron. »*

**Ils apprécieraient des compensations au recul de l'âge de départ à la retraite**. Trois d'entre-elles les concernent directement. Une quatrième fait référence aux jeunes générations.

**- Un aménagement du temps de travail sur les 5 dernières années :**

*« Avoir moins d'heures à travailler. »*

*« Pouvoir aménager son, temps pour se libérer de longs week end ou bien avoir plus de vacances, 8 semaines. »*

**- Une prise en charge à 100% des soins médicaux :**

*« Avoir un meilleur remboursement des frais médicaux, 100% ce serait idéal. »*

**- Des retraites plus fortes :**

*« Nous assurer 80% de notre dernier salaire, avoir une meilleure retraite que maintenant. »*

**- L'embauche de jeunes :**

*« Il faut que le jeunes travaillent à notre place, pour qu'ils avancent dans leur vie et puis qu'ils payent nos retraites. »*

## **CONTINUER A TRAVAILLER POUR ACCROITRE SA RETRAITE**

---

On proposait aux interviewés la solution suivante : A partir de 40 annuités, il serait possible de faire valoir ses droits à la retraite. Ils toucheraient alors, par exemple, 50% de leur ancien salaire. Ils seraient libres de continuer à travailler. Chaque année de travail supplémentaire leur ferait gagner 1,5% du dernier salaire en plus pour la retraite.

**Le principe d'un départ personnalisé est quasi-unanimement apprécié.** Les interviewés aiment l'idée de pouvoir choisir eux même le moment de leur départ en retraite, en fonction de leurs envies, de leur état de santé, de l'avancement de leur projets, de la pénibilité de leur travail.

*« C'est bien. Ca laisse le choix. Pourquoi ne pas continuer de travailler pour rester dans le coup, ne pas se couper de la vie. »*

*« Ca pourrait être bien en fonction de l'activité des gens, de leur salaire, de leur état de santé, pourquoi pas, ceux qui veulent continuer. »*

*« Ca permet à certains de s'arrêter alors que d'autres qui ont encore leurs enfants à charge ou qui n'ont pas fini de payer leur maison pourraient continuer. »*

Ils apprécient également l'idée **d'accroître leur retraite en travaillant plus longtemps.**

*« C'est bien de laisser la possibilité aux gens de travailler plus pour gagner plus. »*

Au delà du principe de personnalisation, cette solution suscite **plus de réactions négatives que positives pour deux raisons principales :**

**- Un système discriminatoire et inégalitaire en fonction :**

De l'état de santé : *« Cela paraît intéressant au premier abord mais en fait ceux qui n'ont pas la santé seraient pénalisés. »*

Du niveau de revenu : *« Ceux qui avaient de bons salaires pourraient s'arrêter. Par contre les petits salaires qui ont souvent des travaux pénibles devraient continuer. On poursuit l'injustice. »*

**- Un moyen pour l'Etat de déguiser l'obligation de continuer à travailler :**

*« On se moque de nous. On nous fait croire qu'on a le choix mais en fait pas du tout. On ne s'arrête pas si on n'a que 50% de son salaire. »*

*« Dans ce cas, on ne s'arrête jamais de travailler. On ne voit jamais sa retraite. C'est la course à l'argent. »*

Une très large **majorité** se sentirait, en effet, **obligée de continuer de travailler** pour avoir les moyens de vivre. Ils abordent alors directement le problème de la dégradation éventuelle de leur état de santé les amenant vers la précarité.

*« Je ne pourrais pas faire autrement que de continuer à travailler. Mais, je n'aurais peut-être pas la santé pour le faire. »*

## REALISER DES MISSIONS D'INTERIM

---

Dans cette proposition, l'âge légal de départ à la retraite resterait de 60 ans. La pension serait de l'ordre de 45 à 50% du dernier salaire. Il serait possible d'effectuer des « missions » après le départ en retraite, des travaux épisodiques, du type de missions d'intérim. La pension serait alors régulièrement augmentée à mesure de l'accumulation de ces missions.

**Cette solution suscite de très nombreuses réactions négatives.** Trois critiques sont largement évoquées.

- **Une solution irréaliste**, liée à la représentation du statut du senior dans l'entreprise. Aujourd'hui, les entreprises cherchent à se débarrasser par tous les moyens des salariés âgés de plus de 50 ans. Aucune entreprise ne souhaitera engager des retraités, même pour de courtes périodes.

« *Vous croyez vraiment qu'on pourra trouver des missions après 60 ans ?* »

« *Vous rêvez. On veut nous mettre dehors à 50 ans et même parfois avant alors travailler en retraite, c'est complètement inenvisageable.* »

- **Un moyen pour l'Etat de déguiser l'obligation de continuer à travailler :**

« *Si je n'ai que ma retraite pour vivre, je serais obligé.* »

« *On veut faire passer doucement l'idée que les retraites vont baisser, en nous disant c'est votre faute, si vous voulez vous pouvez travailler.* »

- **Un accroissement des inégalités :**

Parmi les retraités : « *Personne n'est égal devant le travail. Certains trouveraient, d'autres non et ce ne serait pas toujours ceux qui trouveraient qui en auraient le plus besoin.* »

Entre les générations : « *Les jeunes n'auraient pas de boulot pendant que les retraités continueraient de travailler?* »

Quelques interviewés s'inquiètent de leur **statut social**. Ils se demandent comment serait perçu ce nouveau retraité.

« *On ne serait jamais en retraite mais plus vraiment considérés comme travailleurs. On serait qui alors?* »

## **DES FONDS DE PENSION EN COMPLEMENT DE LA RETRAITE**

---

Nous proposons aux interviewés la solution suivante : on parle beaucoup des fonds de pension. Une idée serait de diminuer les pensions de retraite qui n'atteindraient plus que 40% du salaire et d'inciter les salariés à l'épargne individuelle à partir de l'âge de 40-45 ans. Chaque mois, l'équivalent de 10% de leur salaire serait épargné, leur permettant à la retraite de bénéficier d'une rente complémentaire à leur pension. Ils toucheraient ainsi 60% de leur ancien salaire.

### **Les réactions négatives faiblement majoritaires**

Sur ce point, les interviewés sont assez partagés. Toutefois, **une petite majorité d'interviewés** se dégage. Elle réagit de **manière négative** à cette proposition. Ils développent pour cela trois arguments :

#### **- Un système inégalitaire :**

*« Les petits salaires seront encore une fois pénalisés car ils ne pourront pas cotiser. »*

#### **- L'obligation de payer plus sans recevoir plus :**

*« Très très négatifs. Vous travaillez autant mais vous avez une retraite + faible et en plus on vous oblige à épargner. »*

#### **- Une solution aléatoire :**

*« On en a parlé des fonds de pension aux USA lors de la chute de la bourse et des faillites. Ca ne me semble pas très fiable. »*

Parmi eux, **une très large majorité refuse d'envisager la création de fonds de pensions.**

*« Je ne veux pas de ce système. Même l'État ne pourrait pas garantir les retraites par capitalisation. Il est aussi pris dans la logique de rentabilité. »*

Même dans le cas où les employeurs participeraient à l'effort d'épargne, **le système des fonds de pension est refusé.**

Une solution qui reste toujours discriminatoire : « *C'est très bien si tu es cadre mais si tu es ouvrier, ça ne résout rien. 10%, c'est toujours beaucoup trop.* »

Une incitation qui cache la baisse des retraites : « *L'État exige toujours plus d'effort mais lui ne fait rien et nos retraites diminuent.* »

**Seul un effort conséquent des employeurs** pourrait éventuellement faire évoluer leur position.

« *On n'en a pas encore parlé mais c'est ça la solution, que les employeurs payent plus, mais beaucoup plus que 20%.* »

**Une petite minorité d'interviewés** réagissant négativement à la création de fonds de pensions **accepterait cette solution**, à condition que le système soit **géré par les pouvoirs publics**. Ce type de gestion les rassure.

« *Le public, c'est la sécurité. On ne fait pas n'importe quoi. Ca éviterait les crises et les faillites.* »

« *Le service public, c'est une valeur de la république. J'aurais confiance.* »

**La participation des employeurs leur semble une bonne idée.** Cela les incite à contracter des fonds de pensions.

« *J'accepterais. C'est une aide qui n'est pas négligeable. Ca donne envie de se constituer un capital.* »

### **Les réactions positives**

**Une minorité d'interviewés accepterait** la mise en place de fonds de pensions en complément de la retraite par répartition. Il s'agit plutôt de personnes travaillant dans le secteur privé, dotées de statuts socio-professionnels supérieurs. Leur acceptation repose principalement sur deux éléments complémentaires :

- **Etre responsable de leur propre retraite** leur semble un bon principe.

« *Chacun se responsabilise et prépare sa propre retraite, c'est une bonne idée.* »

- Mais, comme il est difficile de se responsabiliser financièrement tout seul, un peu d'aide ne fait pas de mal ; ils apprécient donc le **caractère obligatoire** du prélèvement.

« *On ne fait des économies que contraints et forcés.* »

« *J'aime bien l'idée du prélèvement pour se forcer à le faire.* »

Cependant, ils émettent deux critiques :

- Un tel système n'est pas « juste » et contredit l'idée de la retraite par répartition. **Il s'agit d'un système discriminatoire.**

« *Ca pose quand même problème pour les bas salaires.* »

- **Par ailleurs, la phase de transition inquiète** : n'y a-t-il pas des personnes, eux peut-être, qui vont se faire complètement léser ?.

« *Il ne faut pas l'appliquer brutalement car ceux qui ont cotisé avant la mise en place du système seraient lésés.* »

**Une large majorité** de ces personnes favorables aux fonds de pension souhaiterait **pouvoir opter pour l'organisme privé de leur choix**, même si certains seraient rassurés par l'existence d'un contrôle public.

« *On n'est jamais si bien servi que par soi même. Je veux pouvoir choisir où mettre l'argent que j'épargne.* »

« *Dans le privé, l'offre sera plus imaginative. On a des chances de faire de plus gros profits.* »

« *Un regard de l'État serait bien pour éviter les faillites retentissantes.* »

A l'unanimité, **la participation des employeurs** leur apparaît comme **une opportunité à saisir**.

« *C'est bien pour la salariés. C'est comme les tickets resto. Ca incite plus à la faire. Ce serait dommage de s'en priver.* »

« *On serait prêt à faire un plus grand effort si l'employeur nous aide.* »

## UNE REORGANISATION DU TRAVAIL

---

Les interviewés réagissaient à la proposition suivante : certains envisagent plutôt une réorganisation du travail. Par exemple, à partir de 55 ans, le travail à temps partiel pourrait être généralisé, de manière à embaucher des jeunes.

**Cette solution est appréciée à la quasi-unanimité.** Contrairement aux propositions précédentes, elle est perçue comme une solution gagnants – gagnants, permettant :

- aux seniors
  - de transmettre leur expérience
  - de se préparer aux changements de vie qu'engendrent la retraite
- à la collectivité
  - de réduire le chômage en insérant les jeunes dans le marché du travail
  - d'avoir plus d'actifs pour payer les retraites

*« C'est tout bénéfice. Ça permet à la personne de préparer sa retraite et de former son successeur. Ça fait baisser le chômage et ça facilite l'entrée des jeunes dans la vie active. Comme ça, il y a assez de monde pour payer les retraites. »*

Cependant, des incertitudes planent sur les modalités de mise en œuvre d'une telle solution.

**Les jeunes :** *« Embauchera-t-on réellement des jeunes? Parce que les 35 h devaient aussi amener des embauches... »*

**Les travailleurs âgés :** *« On cherche à se débarrasser des travailleurs âgés, on préférera les mettre en pré retraite que de continuer à les payer même à mi-temps. »*

**Les conséquences sur la retraite :** *« Pendant que je suis à mi-temps, combien je cotise? Ma retraite sera moins forte que si je continuais à travailler à plein temps. »*

**Les conséquences sur le salaire :** *« Pendant les 5 années, mon salaire sera-t-il diminué de moitié ? Si c'est le cas, c'est trop. C'est souvent là qu'on gagne le plus. »*

Les interviewés émettent également des doutes importants quant à la faisabilité de cette solution.

**Au dessus des moyens de la société française :** « *Financièrement, on ne peut pas se l'offrir, aujourd'hui, en France. »*

**On ne voit pas le lien avec les retraites :** « *Comment ça peut résoudre l'équilibre des retraites? »*

**Une solution des 30 glorieuses, inadaptée à l'ère de la mondialisation :** « *Les entreprises ne voudront jamais. Ça coûterait trop cher et puis ça voudrait dire que le travail a encore une valeur en France. On sait bien maintenant qu'il n'y en a que pour le capital. »*

**Une période de transmission trop longue :** « *Mon métier, en 3 mois on l'apprend. 5 ans c'est beaucoup trop long. »*

Les interviewés sont prêts à **accepter de travailler à temps partiel** afin d'avoir une **meilleure qualité de vie** et de **transmettre leur expérience**.

« *Oui, mon travail n'a rien d'intéressant. Je ne souhaite qu'une chose, c'est m'arrêter. Si déjà je peux gagner quelques années, je saute sur l'occasion. »*

« *Oui, j'ai tellement d'autres choses que je voudrais faire à la retraite. Je pourrais en profiter plus vite. »*

« *Les jeunes ont un savoir théorique mais pas du tout pratique. C'est bien de leur donner le temps d'apprendre avec nous qui avons l'expérience. S'il y a un jeune que je peux former, j'accepte de réduire mon activité. »*

**Cet accord** est toutefois soumis à **deux conditions** : de réelles embauches, un salaire suffisant.

« *Oui, ça libérerait du travail pour les chômeurs. Il faut qu'il y ait des embauches, c'est la contrepartie. »*

« *A temps partiel et payé 50% de mon salaire, certainement pas. C'est trop juste. »*

« *Si le salaire n'est pas touché, c'est très bien. Sinon, il faut voir combien on touche à mi-temps. »*

## CONCLUSION

Aujourd'hui, parmi les actifs âgés de plus de 40 ans, la retraite est rêvée comme un moment sans contrainte, sans stress, un moment de totale liberté où primeront les loisirs et les activités ludiques. C'est d'abord un moment qui sera consacré à soi, ensuite à sa famille et enfin, éventuellement, aux autres.

Les plus de 40 ans ont cependant à l'esprit quelques craintes par rapport à la retraite. Les plus présentes correspondent à la peur de l'ennui. Il faut « combler » ce temps libéré. L'angoisse du rêve brisé est également présente. Avoir rêvé sa retraite et s'apercevoir qu'elle ne tient pas ses promesses est une inquiétude fréquemment évoquée. La dépendance et la mort planent aussi, quoi que de façon moins forte, sur la perception de la retraite. Cette dernière reste la dernière étape de la vie.

Une large majorité d'interviewés n'a pas songé à sa retraite soit parce qu'elle a d'abord d'autres projets à achever (remboursement d'un prêt, éducation des enfants...), soit parce qu'elle a confiance dans le système de retraite actuel, soit tout simplement parce qu'elle s'estime trop jeune pour y penser.

Certains interviewés y ont songé mais sans s'y préparer. Il s'agit le plus souvent de personnes à quelques années de la retraite. L'échéance approchant, elles commencent à y réfléchir pour s'apercevoir qu'il est trop tard pour s'y préparer au moins sur le plan financier.

Les passionnés de sport ou de quelque autre loisir, frustrés de ne pas pouvoir y consacrer plus de temps ont également songé à leur retraite. Ils rêvent de pouvoir enfin consacrer toute leur énergie à leur passion. Parmi eux, seuls ceux dont le projet nécessite un changement de mode ou de lieu de vie ont réellement préparé leur retraite.

Les personnes ayant commencé à préparer leur retraite se trouvent majoritairement parmi les chefs de ménages de familles monoparentales, les personnes seules, les individus ayant connu des périodes de chômage ou les indépendants. Leur situation actuelle leur fait redouter la retraite, soit sur le plan financier, soit sur le plan des activités ou des relations sociales.

Tous les interviewés savent que le financement des retraites posera de sérieux problèmes dans les années à venir. L'arrivée à l'âge de la retraite des baby boomers et l'allongement de la durée de la vie sont les deux principales causes citées pour expliquer ces difficultés. Les mieux informés ajoutent deux autres raisons à ces difficultés : les faibles classes d'âge jeunes et l'arrivée tardive des jeunes sur le marché du travail. L'Etat est rarement tenu pour responsable, si ce n'est en second lieu pour noter son manque de prévoyance et son immobilisme sur ce sujet.

La philosophie solidaire, à l'origine du système de retraite par répartition, est quasi unanimement appréciée. Ses plus fervents défenseurs estiment que le système actuel doit être préservé à tout prix et que toute évolution vers la capitalisation est à proscrire. Toutefois, la majorité des interviewés a conscience des faiblesses du système actuel. Elle craint une injustice pour les futurs retraités ayant cotisé pour les générations de leurs parents et de leurs grands parents mais risquant de ne pas pouvoir bénéficier d'une retraite lorsque leur tour viendra. Elle se prononce assez largement en faveur d'un système mixte encourageant la capitalisation. Très peu d'interviewés estiment que le système par répartition est inefficace et souhaitent une retraite exclusivement par capitalisation.

Les interviewés envisagent que le problème des retraites ne se posera qu'à moyen terme. C'est à dire, dans 5, 10 voire 20 ans. Ils espèrent que la baisse des pensions s'opèrera en douceur, sans rupture brutale.

Plus les interviewés sont proches de l'âge de départ en retraite, plus ils estiment qu'ils échapperont au problème du financement de leur pension. Dans leur esprit, une fois retraités, il est inconcevable que leur pension diminue. Par contre, ils sont unanimes pour estimer que, dès leur entrée dans la vie active, leurs enfants auront à subir les conséquences des problèmes de financement des retraites. Ils devront acquitter des cotisations supérieures tout en préparant une retraite par capitalisation. Lorsqu'ils deviendront retraités, ils continueront à subir ces problèmes en ayant des pensions inférieures et en quittant plus tard la vie active. Selon eux, les inégalités entre retraités augmenteront fortement.

Plus les interviewés sont proches de la quarantaine, plus ils estiment qu'eux même subiront les problèmes du financement des retraites. Ils envisagent une baisse du montant des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite. Ils pensent devoir restreindre leurs dépenses. Quelques uns estiment toutefois que leur situation financière sera bonne car ils se sont constitué un capital et parce qu'ils sont persuadés que leur besoins diminueront au prorata de la baisse de leurs ressources.

Conscients de l'existence du problème de financement des retraites, les interviewés savent qu'il faudra faire des efforts. Ces derniers ne devront pas porter sur une seule catégorie (actifs ou inactifs) mais plutôt se répartir entre l'ensemble des générations. Ils souhaitent une solution qui ne pénalise pas trop leurs enfants qui vivent déjà une période difficile en matière de travail. Mais ils refusent également de compromettre leurs propres projets à la retraite.

Dès lors, toute solution visant uniquement à accroître les cotisations, réduire le montant des pensions ou augmenter le temps de cotisations nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein est rejetée.

Les interviewés plébiscitent les systèmes souples et personnalisés. La proposition de réorganisation du travail, alliant temps partiel à partir de 55 ans et embauche de jeunes, est la plus appréciée. Cette solution est perçue comme une solution gagnants - gagnants. Elle offre la possibilité de transmettre son expérience et son savoir-faire. Elle permet de se préparer en douceur au changement de vie que représente la retraite. Elle donne la possibilité aux jeunes d'entrer plus rapidement dans le monde du travail.

Continuer à travailler afin d'accroître le montant de sa pension est également une solution appréciée car personnalisée. En fonction de ses envies, de son état de santé, de l'avancement de ses projets ou de la pénibilité du métier, chacun décide du moment où il part en retraite.

L'apparition de la retraite par capitalisation en complément du système par répartition semble se diffuser aujourd'hui et pourrait être acceptée demain à condition qu'elle ne remette pas en cause le système par répartition et se de la solidarité entre générations.

Les négociations, qui s'ouvrent en ce début d'année 2003 entre l'Etat et les partenaires sociaux, devront, pour avoir une chance d'aboutir à un relatif consensus, garantir la **pérennité du système par répartition**, assurer des **retraites d'un bon niveau**, **éviter tout système rigide** en privilégiant des solutions souples, multiples, adaptées aux conditions de vie et de travail des Français, et **répartir l'effort de financement** sur l'ensemble des générations.

# **ANNEXE**

## **LE GUIDE D'ENTRETIEN**

## GUIDE D'ENTRETIEN POUR ILC

### 1 – VECU DU TRAVAIL

Pouvez-vous, pour commencer, me raconter un peu où vous en êtes de votre vie professionnelle ?

RELANCE : que faites-vous actuellement ? Ca se passe bien ? En quoi ? Le contexte, agréable, tendu, difficile ? Pourquoi ?

Pouvez-vous me parler de votre parcours professionnel ? Racontez depuis votre premier travail. Qu'est-ce que vous faisiez, quel âge aviez-vous ? Et ensuite ? Et ensuite... ?

(ENQUETEUR : reconstituer sommairement le parcours professionnel)

Par rapport à ce que vous avez déjà vécu dans le travail, comment vous sentez-vous dans votre travail actuel ?

RELANCE 1 : qu'est-ce qui s'est amélioré ? Préciser, détailler.

RELANCE 2 : et qu'est-ce qui va / est moins bien ? Préciser, détailler.

Globalement, aujourd'hui le travail, pour vous, c'est plutôt quelque chose de positif ou non ? Pourquoi ?

(RELANCE 1: un plaisir, une corvée, une nécessité.... Et pourquoi ?).

Votre vision du travail a-t-elle changé depuis que vous travaillez ? Si oui, en quoi ? A cause de quoi ?

Si vous aviez les moyens financiers de vous arrêter de travailler aujourd'hui, le feriez-vous ? Pour quelles raisons ?

Si OUI (s'arrêterait) : que feriez-vous alors ? Activités, vie privée, loisirs, localisation...

### 2 – LA RETRAITE

Avez-vous déjà pensé à votre retraite ?

RELANCE : si oui, de quel point de vue ?

RELANCE 2 : financier, familial, activités, lieu, contenu, santé (insister sur ce dernier point)... ?

Qu'est-ce qui vous inquiète dans la retraite ? (RELANCES : l'ennui, l'inactivité, les problèmes de santé, les problèmes financiers...)

Pour vous, la retraite, ça rime avec...

RELANCE : qu'est-ce que ça vous fait de penser qu'un jour vous allez arrêter de travailler ?

Est-ce que vous avez commencé / commencez à vous préparer à la retraite ?

RELANCE : si oui : par quels moyens, comment ?

Sur ce que vous ferez quand vous serez à la retraite ? (associations, sports, loisirs, autres responsabilités...)

D'un point de vue financier (épargne, investissements,...)

Concrètement, comment envisagez-vous votre retraite ? Quelle vie mènerez-vous ?

Est-ce que vos enfants, vos petits-enfants, auront un rôle important pour vous lorsque vous serez à la retraite ? Pour quelles raisons dites-vous cela ?

Aujourd'hui, vous occupez-vous de vos enfants ? De vos petits-enfants ? De quelle manière (soutien financier, dans quelle mesure ? Garde d'enfants ? Vacances ?...)

Et financièrement, lorsque vous serez à la retraite, est-ce que vous pensez aider vos enfants / petits-enfants ? Pourquoi ?

### **3 – LA CRISE DES RETRAITES**

Avez-vous entendu dire qu'il y aurait des problèmes pour les retraites dans les années à venir ?

RELANCE : si OUI, Plus précisément, qu'avez-vous compris ? Quel est le problème ? Pensez-vous qu'il soit sérieux ? En quoi ?

RELANCE : si NON . En fait, il y a en France de plus en plus de personnes âgées, de retraités, et de moins en moins d'actifs. Cela peut donc poser, à terme, un problème pour le paiement des retraites. Pensez-vous que le problème est sérieux ? En quoi ?

Qui, selon vous, est le responsable de ce problème ? Pourquoi ?

Avez-vous déjà entendu parler de solutions pour répondre à ce problème futur des retraites ?

Si OUI : lesquelles ? Et pour chacune, qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Vous, personnellement, en pensant à votre retraite, estimez-vous que vous allez subir les conséquences de ce « problème des retraites » ? Pourquoi ?

RELANCE 1 : pouvez-vous imaginer l'effet de ce problème sur votre retraite ? Une diminution de votre pension ? De quel ordre ? Quelle diminution par rapport à votre salaire actuel ?

RELANCE 2 : conséquences sur la vie quotidienne ? Les problèmes de santé ?

Et pensez-vous que votre conjoint subira les conséquences de ce problème ? Pourquoi ? Comment ?

En pensant à vos enfants, pensez-vous qu'ils vont également subir le problème des retraites ? Dans combien de temps ? Dans quelle mesure ? Quelle conséquence concrète sur leur vie active ? De retraités ?

Et vos petits-enfants ?

Savez-vous comment fonctionne le système des retraites aujourd'hui ? (ENQUETEUR LAISSER L'INTERVIEWE EXPLIQUER . NOTER BIEN)

Avez-vous entendu parler de « retraite par répartition » ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

En fait, aujourd'hui, les actifs cotisent à la fois pour acquérir des droit pour leur retraite future, et pour payer les retraités d'aujourd'hui. Ces derniers paient également une cotisation plus faible pour leur propre retraite. Que pensez-vous de ce système ?

RELANCE : que pensez-vous du fait que les cotisations que vous versez aujourd'hui bénéficient d'abord aux retraités d'aujourd'hui, et que ce sont les actifs de demain qui paieront pour garantir vos droits de retraite ?

Préférez-vous la mise en place d'un autre système ? De quel type ?

#### **4 – LES PISTES**

En fait, un certain nombre de propositions existent déjà pour les retraites. Nous allons en découvrir quelques unes et, pour chacune vous allez me dire ce que vous en pensez.

- I. La première solution serait de diminuer le montant des pensions. Ainsi, imaginez que dans le système actuel, vous toucherez compte tenu des pensions sécurité sociale + complémentaire environ 65% de votre salaire actuel si vous arriviez à la retraite demain. Avec cette réduction des pensions, vous ne toucheriez plus que 55% de votre salaire. Par contre, les cotisations des actifs ne seraient pas augmentées. Vos enfants préserveraient leur pouvoir d'achat. Qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Si une telle solution était adoptée, quelles en seraient les répercussions sur votre situation : - actuelle (épargner, constituer un capital....)

- de retraité futur (reconsidérer votre niveau de vie, demander de l'aide à vos enfants, moins aider vos enfants...). Et en particulier si vous aviez des problèmes de santé ? De dépendance ? Quelle attente pourriez-vous formuler alors ?

- II. Une autre solution serait d'augmenter sensiblement les cotisations des actifs, de manière à préserver les pensions telles quelles. Ainsi, dans l'exemple précédent, arrivé à la retraite, vous conserveriez environ 65% de votre salaire actuel, mais vos enfants verraient leurs cotisations fortement augmenter, et leur salaire diminuer d'environ 15%. Qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Si une telle solution était adoptée, quelles en seraient les répercussions sur votre situation : - actuelle (épargner, constituer un capital, aider vos enfants....)

- de retraité futur (reconsidérer votre niveau de vie, aider vos enfants, ...). Et en matière de santé ? Si vous aviez des problèmes, auriez-vous les moyens financiers de les traiter au mieux ? Comment ?

- III. Dans un couple retraité où mari et femme ont travaillé et cotisé au moins 30 ans lors de leur vie professionnelle, lorsque l'un des conjoints décède, le conjoint survivant touche, en plus de sa propre pension, une pension de réversion correspondant à 40 à 50% du montant de la pension du défunt. Une solution possible pour prévenir la crise des retraites serait de supprimer cette pension de réversion ; le conjoint survivant ne toucherait plus que sa propre retraite. Qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Si une telle solution était adoptée, quelles en seraient les répercussions sur votre situation : - actuelle (épargner, constituer un capital, aider vos enfants....)

- de retraité futur (reconsidérer votre niveau de vie, aider vos enfants, ...). Et en matière de santé ?

**IV.** Il a également été proposé d'augmenter la durée des cotisations. Aujourd'hui, pour faire valoir ses droits à la retraite, il faut avoir travaillé 37 ans et demi dans le public et 40 ans dans le privé. Que penseriez-vous d'une augmentation de cette durée du travail à 42 ans et demie, pour préserver les pensions sans augmenter les cotisations ? Pourquoi ?

Et le passage à une durée de 45 ans ?

Si une telle solution était adoptée, est-ce que cela vous ferait reconsidérer ce que vous envisagiez pour votre retraite ? En quoi ? Pourquoi ?

Qu'est ce que vous vous sentiriez en droit de réclamer en échange (durée de travail, pension, 100% dépenses santé)

**V.** Une autre proposition serait de reculer l'âge légal de la retraite ; on ne pourrait faire valoir ses droits à la retraite avant 65 ans. Qu'en penseriez-vous ? Cela changerait-il beaucoup vos projets pour la retraite ? En quoi ?

Et à 67,5 ans ? Qu'en penseriez-vous ? Cela changerait-il beaucoup vos projets pour la retraite ? En quoi ? Et à 70 ans ?

Qu'est ce que vous vous sentiriez en droit de réclamer en échange (durée de travail, pension, 100% dépenses santé)

**VI.** On pourrait imaginer un système plus souple. A partir de 40 annuités, il serait possible de faire valoir ses droits à la retraite. Vous toucheriez alors, par exemple, 50 % de votre ancien salaire. Mais vous seriez libre de continuer à travailler, et chaque année de travail supplémentaire vous ferait gagner 1,5% : par exemple, vous décidez de vous arrêter après 44 annuités, votre pension s'élèvera alors à 56% du salaire. Qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Quelle serait votre attitude dans ce cas ? Prendre la retraite après 40 ans, prolonger ? Pourquoi ? Est-ce que cela modifierait vos projets de retraite ? En quoi ?

**VII.** Autre possibilité : l'âge légal de passage à la retraite resterait de 60 ans, et la pension serait de l'ordre de 45 à 50% de votre salaire. Par contre, il serait possible d'effectuer des « missions » après sa retraite, des travaux épisodiques, un peu du genre de missions d'intérim. La pension serait régulièrement augmentée à mesure de l'accumulation de ces missions. Qu'en penseriez-vous ? Pourquoi ?

Quelle serait votre attitude dans ce cas ? Ne pas retravailler après la retraite ou, au contraire, chercher des missions ? Quel type ? Et pourquoi (argent, intérêt, activité...) ?

**VIII.** On parle beaucoup de fonds de pension. Une idée serait de diminuer les pensions de retraite, qui n'atteindraient plus que 40% du salaire, et d'inciter les salariés à l'épargne individuelle à partir de l'âge de 40-45 ans. Chaque mois, l'équivalent de 10% de votre salaire serait mis de côté, en épargne, vous permettant à la retraite de bénéficier d'une rente complémentaire à votre pension ; vous toucheriez alors de l'ordre de 60% de votre ancien salaire. Qu'en pensez-vous ? Pourquoi ?

Préféreriez-vous que cette épargne « obligatoire » soit gérée par un organisme public ? Par vous même ? Par un organisme privé ? Pourquoi ?

Si cette épargne n'était pas obligatoire, mais fortement incitée (par exemple pour 1000 francs d'épargné, vous en mettez 800 et votre employeur 200), que feriez-vous ? Pourquoi ?

**IX.** Certains envisagent plutôt une réorganisation du travail. Par exemple, à partir de 55 ans, le travail à temps partiel pourrait être généralisé, de manière à embaucher des jeunes (et à lutter contre le chômage). Trouvez-vous que ce serait une bonne idée ? Pourquoi ?

Dans votre cas personnel, seriez-vous prêt à travailler à temps partiel à partir de 55 ans ? Pourquoi ?

Je vous ai présenté un certain nombre de solutions possibles au problème des retraites. Y en a-t-il d'autres auxquelles vous pensez ? Lesquelles ?

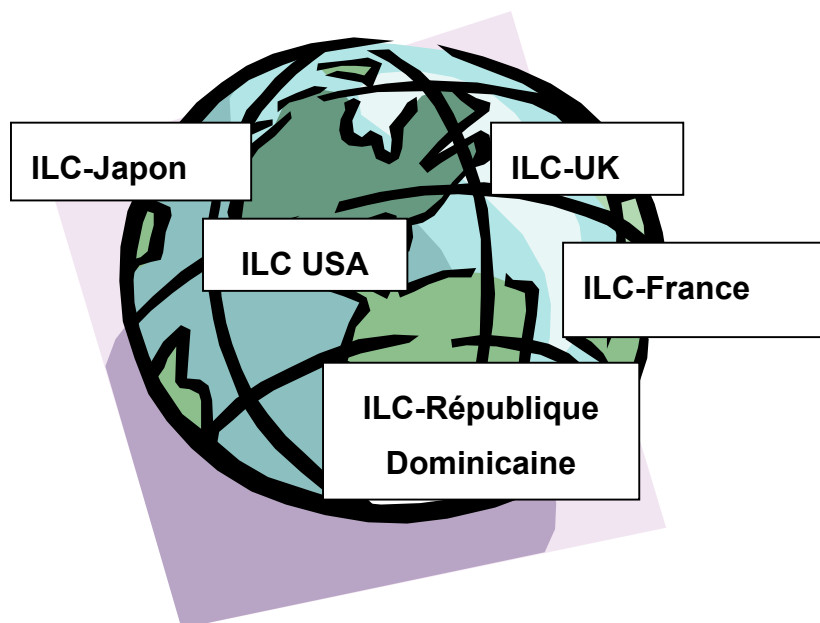
Je vous remercie



ILC – FRANCE

INTERNATIONAL LONGEVITY CENTRE-FRANCE.

## Les Réalisations - Comparaisons internationales



2002	<p><b>World Cities Project</b></p> <p><b>Objectif :</b> Comparaison des services médicaux et sociaux et de la qualité de vie des personnes âgées de 65 ans et plus dans les quatre plus grandes agglomérations urbaines de l'OCDE : Paris, New-York, Tokyo et Londres</p>
2000	<p><b>Vieillir : Mythe et réalité</b></p> <p><b>Objectif :</b> Comparaison de la perception et des mythes du vieillissement dans les cinq pays, où est présent l'ILC.</p>
2000	<p><b>Situation économique des femmes âgées</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etude de l'évolution de la situation économique des femmes âgées de 1960 à 2000, dans 56 pays répartis sur 5 continents.</p>
1998	<p><b>Perspectives culturelles sur la Longévité</b></p> <p><b>Objectif :</b> Comparaison des différentes perceptions et pratiques culturelles concernant le vieillissement</p>

## Spécificités françaises

2002	<p><b>Les Français et leur retraite</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etude qualitative sur la perception des Français sur leurs retraites, la crise qu'elles traversent et des pistes de réflexion pour en sortir.</p>
1998	<p><b>Modèle d'évaluation économique des traitements de la Maladie d'Alzheimer</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etablissement d'un modèle pharmaco-économique permettant d'évaluer le rapport coût/bénéfice d'une intervention pharmacologique avec un inhibiteur de l'acétylcholinestérase (donazépil).</p>
1998	<p><b>Les enfants du Baby-boom face à leur avenir</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etude quantitative sur 1001 personnes âgées de 45 à 64 ans concernant la perception de leur vie professionnelle ,sociale et de leur futur état de retraité, ainsi que de la solidarité intergénérationnelle.</p>
1996	<p><b>Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etat des lieux, chiffres clés et enjeux prospectifs sur la contribution des plus de 50 ans à l'économie française.</p>
1996	<p><b>La génération des 45-49 ans. Du baby-boom au papy-boom</b></p> <p><b>Objectif :</b> Etude qualitative sur 40 personnes entre 45-49 ans concernant leurs attentes sur les différents aspects de leur futur vieillissement.</p>

---